

Agence Parcs Canada

2016-2017

Rapport ministériel sur les résultats

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée
par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2017

No de catalogue : R61-108F-PDF

ISSN 2561-1534

Table des matières

Message de la ministre	1
Message du directeur général de l'Agence	3
Résultats en un coup d'œil	5
Raison d'être, mandat et rôle : Qui sommes-nous et que faisons-nous	7
Raison d'être	7
Mandat et rôle	7
Contexte opérationnel et principaux risques	11
Contexte opérationnel.....	11
Principaux risques	14
Résultats : ce que nous avons réalisé	27
Programmes.....	27
Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux	27
Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux.....	33
Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	41
Programme 1.4 : Expérience du visiteur	45
Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	53
Services internes	55
Description	55
Résultats	55
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	59
Dépenses réelles.....	59
Ressources humaines réelles	61
Dépenses par crédit voté.....	62
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	62
États financiers et points saillants des états financiers	63
États financiers	63
Faits saillants des états financiers	63

Renseignements supplémentaires	67
Information gouvernementale	67
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur	69
Renseignements supplémentaires	69
Annexe : définitions	71
Notes de fin de document	75

Message de la ministre

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, j'ai le plaisir de présenter le Rapport ministériel sur les résultats de 2016-2017 décrivant les nombreuses réalisations de l'Agence dans la poursuite de son mandat.

Dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération, le gouvernement du Canada a annoncé que l'entrée serait gratuite pour tous les visiteurs dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation en 2017. L'éclusage était également gratuit dans tout le réseau de canaux relevant de Parcs Canada. Nous avons ainsi mis en place des mesures qui ont demandé une planification et des préparatifs importants afin d'offrir des expériences de première qualité aux visiteurs canadiens.



En décembre 2016, Parcs Canada a lancé la carte d'entrée Découverte gratuite 2017 et, à la fin du mois de mars, on avait reçu près de 5,4 millions de commandes en provenance du Canada et de l'étranger, alors qu'on avait initialement prévu de n'en recevoir qu'un million. Cette popularité incroyable a conduit à une croissance hâtive de la fréquentation et nous étions impatients d'accueillir les visiteurs du Canada et du monde entier qui viendraient jouir du plein air et découvrir notre patrimoine tout au long de l'année 2017.

Bien qu'il soit important d'assurer l'accessibilité à nos parcs nationaux pour l'ensemble de la population canadienne et d'établir des liens avec la nature, j'ai réaffirmé clairement l'engagement de notre gouvernement envers l'intégrité écologique de ces endroits exceptionnels. Parcs Canada jouit d'une réputation de chef de file en matière de conservation et administre l'un des meilleurs systèmes de surveillance écologique au monde. C'est le seul programme de surveillance et de rapports écologiques à avoir été mis en place à l'échelle de tout un réseau de parcs nationaux. Il sert à établir les priorités de conservation propres aux parcs, oriente les investissements dans la conservation et nous permet de faire rapport à la population et aux parlementaires sur l'état de nos parcs et lieux. En 2016, les modifications apportées à la Loi concernant le parc urbain national de la Rouge ont également été déposées, ce qui protégera les importants écosystèmes de la vallée de la Rouge et mettra l'intégrité écologique au premier rang des priorités de gestion du parc.

L'expansion du réseau des lieux protégés reste donc notre priorité absolue.

Le budget de 2016 a fourni 42,4 millions de dollars sur cinq ans à Parcs Canada pour faire progresser ses projets de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, y compris l'aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster au Nunavut et la réserve de parc national Thaidene Néné dans les Territoires du Nord-Ouest. En fait, le 14 août 2017, j'ai eu le plaisir de dévoiler, conjointement avec le président de la Qikiqtani Inuit Association et ministre de l'Environnement pour le gouvernement du Nunavut, les limites définitives de ce qui sera la plus grande aire protégée du Canada dans le détroit de Lancaster.

Grâce à un réseau de parcs, de zones protégées et conservées et d'autres mesures de conservation, le Canada s'est engagé à conserver au moins 17 pour cent des terres et des eaux intérieures et 10 pour cent des zones côtières et marines d'ici 2020. Parcs Canada et Environnement et Parcs Alberta parrainent un programme pancanadien de conservation des terres et de l'eau douce. Afin d'orienter notre action, nous avons mis sur pied un comité consultatif national et un cercle d'experts autochtones, qui fourniront aux gouvernements des conseils et des recommandations fondés sur les connaissances scientifiques et les savoirs traditionnels pour nous permettre d'atteindre notre cible d'ici 2020.

Parcs Canada a continué d'investir dans des travaux d'infrastructure pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations destinées aux visiteurs, des voies navigables et des autoroutes situées dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les aires marines nationales de conservation et les canaux historiques partout au Canada. On aura notamment octroyé 41 millions de dollars pour la remise en état du lieu historique national Province House, le berceau de la Confédération, à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce programme constitue l'investissement le plus considérable dans le développement des infrastructures du gouvernement fédéral de toute l'histoire de l'Agence. En outre, afin d'assurer que les visiteurs puissent profiter des parcs nationaux du Canada pour les années à venir, le budget 2017 a prévu de verser jusqu'à 364 millions de dollars sur deux ans à Parcs Canada pour la gestion des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux. Un plan à moyen et à long terme est en cours d'élaboration pour la protection continue de ces zones des plus précieuses.

Le 150^e anniversaire de la Confédération marque un jalon important nous offrant une chance unique de façonner un avenir des plus prometteurs pour le Canada. Cela comprend l'établissement de relations collaboratives avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones pour faire progresser la réconciliation. Parcs Canada se fait un point d'honneur de maintenir un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui rend hommage à l'apport des peuples autochtones, à leur histoire et leur culture, ainsi qu'à la relation privilégiée que ces peuples ont avec la terre et l'eau. Les Autochtones représentant plus de 300 communautés au pays œuvrent en partenariat avec Parcs Canada à la conservation, la restauration et la présentation du patrimoine naturel et culturel du Canada.

La Huitième Table ronde de la ministre s'est tenue en janvier 2017 sous le thème « Parlons de Parcs Canada! » C'était la table ronde la plus importante et la plus inclusive jamais menée et j'ai été ravie que plus de 13 000 particuliers et organismes canadiens aient voulu exprimer leurs points de vue et leurs perspectives sur l'avenir de Parcs Canada.

Je tire beaucoup de fierté de mon rôle de ministre responsable de Parcs Canada et j'attends avec impatience de nombreuses réalisations dans les années à venir.

L'original a été signé par

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Message du directeur général de l'Agence

J'ai le plaisir de soumettre le Rapport ministériel sur les résultats qui présente les réalisations de Parcs Canada en 2016-2017. C'est une grande source de fierté pour moi de constater le dévouement et l'enthousiasme des membres de notre équipe chargée de la gestion du plus grand et plus beau réseau d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.



Parcs Canada appartient à toute la population canadienne. Pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération, Parcs Canada a lancé en 2017 une campagne de promotion intitulée « Votre entrée libre vers la découverte » pour promouvoir l'entrée gratuite dans tous les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, ainsi que l'éclusage gratuit sur les canaux. Cette campagne a été couronnée de succès. À la fin de mars 2017, on avait déjà envoyé des cartes d'entrée Découverte dans 194 pays et régions.

Parcs Canada est un chef de file mondial reconnu en matière de conservation. Nous administrons l'un des meilleurs systèmes de surveillance écologique du monde et nous travaillons sur des projets de recherche en étroite collaboration avec le monde universitaire et les instituts scientifiques et avec des communautés autochtones d'un océan à l'autre pour conserver le patrimoine naturel du Canada. Nous nous faisons une fierté de nos efforts pour maintenir et rétablir l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Dans son rapport automnal de 2016, le commissaire à l'environnement et au développement durable a cité Parcs Canada comme exemple à suivre par les autres ministères et organismes gouvernementaux. L'Agence entend maintenir ses normes de calibre mondial en ce qui concerne son engagement à préserver les parcs nationaux et à favoriser le rétablissement des espèces en péril, tout en offrant un meilleur accès à ces endroits pour l'ensemble de la population canadienne.

Nous avons franchi une étape majeure vers l'achèvement du parc urbain national de la Rouge lors de l'annonce de la cession à Parcs Canada d'un territoire de 21 km² appartenant jusqu'à alors à Transports Canada. Grâce à ce transfert, Parcs Canada gère maintenant plus de la moitié des 79,1 km² réservés pour ce nouveau parc. L'Agence s'est également engagée à poursuivre le travail avec des partenaires pour la création de l'aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster au Nunavut et de la réserve de parc national Thaidene Nënë dans les Territoires du Nord-Ouest.

Parcs Canada s'emploie à ériger un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaît à la fois le précieux apport des peuples autochtones et l'utilisation traditionnelle de ces endroits exceptionnels. L'Agence collabore depuis longtemps avec les peuples autochtones et reconnaît que leur participation à la planification et à l'exploitation des parcs nationaux, des lieux historiques et des aires marines de conservation a largement contribué à la bonne gestion de ces trésors.

La réconciliation avec les peuples autochtones est l'un des principaux thèmes de Canada 150. Dans bon nombre de ses sites, l'Agence Parcs Canada s'est associée avec succès à des groupes autochtones pour offrir des activités ayant pour but de sensibiliser les visiteurs aux cultures et au patrimoine des Premières Nations tout en offrant des débouchés économiques pour les collectivités autochtones locales. Au début de 2017, Parcs Canada a entrepris de renforcer ces partenariats et d'en créer de nouveaux grâce aux fonds du budget de 2016, afin que davantage de visiteurs puissent s'instruire sur les cultures, les traditions et les coutumes autochtones.

Cette année, nous avons eu l'honneur d'obtenir la désignation de Mistaken Point comme dix-huitième site du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada. L'inscription de ce site marque l'aboutissement d'années de collaboration et de partenariat entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador, la collectivité locale et des établissements universitaires, avec l'appui de Parcs Canada. Par ailleurs, à la suite de l'invitation de Parcs Canada, le public a proposé 41 sites à inscrire sur la Liste indicative du Canada pour les sites du patrimoine mondial.

En 2017, le gouvernement du Canada a invité toutes les personnes au pays à profiter de la nature et à s'instruire sur notre histoire. À l'appui de la planification et des préparatifs pour Canada 150, l'Agence a investi dans les installations de l'avant-pays pour offrir aux visiteurs la meilleure expérience possible. Cela comprend des investissements importants dans plusieurs composantes de son infrastructure à la grandeur du pays, en particulier les terrains de camping, les aires de fréquentation diurne et les sentiers, ainsi que de nouvelles tentes oTENTik. Nous avons également mis à l'essai des expériences novatrices pour les visiteurs, y compris un hébergement de nuit nouveau genre, comme les cocons dans le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton, les microcubes dans le parc national Forillon et les mini-chalets dans le parc national des Lacs-Waterton.

Par ailleurs, le Programme national de partage des coûts pour les lieux patrimoniaux, qui relève de Parcs Canada, a reçu 20 millions de dollars sur deux ans pour la préservation des phares patrimoniaux, des gares ferroviaires patrimoniales et des lieux historiques nationaux, ce qui a permis de subventionner 70 projets dans tout le pays pour un total de 6,3 millions de dollars. Grâce à ce financement, ces lieux patrimoniaux resteront bien vivants et appuieront le tourisme et la création d'emplois dans leurs collectivités pour des années à venir.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation représentent ce que le Canada a de mieux à offrir et nous rappellent qui nous sommes, notamment en soulignant l'apport historique et culturel des peuples autochtones. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à accueillir les visiteurs canadiens et de partout au monde au cours des célébrations de Canada 150 et au-delà.

L'original a été signé par

Daniel Watson
Directeur général, Agence Parcs Canada

Résultats en un coup d'œil

- Entre décembre 2016 et mars 2017, près de 5,4 millions visiteurs canadiens et étrangers avaient commandé une carte d'entrée Découverte.
- La ministre McKenna a reçu les commentaires de plus de 13 000 Canadiens et Canadiennes dans le cadre de la Huitième Table ronde de la ministre sous le thème « Parlons de Parcs Canada! ». Ce fut la plus importante consultation du genre jamais tenue sur l'avenir des endroits relevant de Parcs Canada.
- Parcs Canada, au nom du gouvernement fédéral, a conclu une entente avec les administrations provinciales et territoriales pour travailler en partenariat avec toute la population, en particulier les peuples autochtones, pour mettre au point « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada » visant à élargir le réseau national d'aires protégées et de protéger sa biodiversité.
- À l'appui des objectifs de la biodiversité du Canada, on a poursuivi les travaux pour la création de l'aire marine nationale de conservation du détroit Lancaster au Nunavut et de la réserve de parc national Thaidene Nëné dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Seize bisons réintroduits avec succès dans le parc national Banff après une absence de plus d'un siècle, contribuant ainsi à restaurer les écosystèmes, à renouveler les liens culturels et à inspirer l'esprit de découverte parmi les visiteurs. Quatre-vingt-sept bisons de plaines ont été déplacés avec succès du parc national d'Elk Island à la réserve Blackfoot Nation au Montana, contribuant également à la survie et au bien-être de cet animal emblématique.
- Célébration d'un demi-siècle de conservation des grues blanches avec des partenaires au parc national Wood Buffalo; naissance de 45 gruaux au cours de la période de reproduction de 2016, le troisième plus haut total jamais enregistré. Depuis la création de ce partenariat international, le nombre de grues blanches migrant entre le parc national Wood Buffalo et le refuge faunique national Aransas au Texas est passé de 48 oiseaux en 1966 à 329 en 2016.

« Pour célébrer le 150e anniversaire de notre pays, le gouvernement du Canada offre l'entrée gratuite à la population canadienne dans tous les lieux de Parcs Canada. C'est formidable qu'une si grande vague d'enthousiasme se manifeste de la part du public au sujet de l'entrée gratuite et j'espère que chaque famille canadienne visitera un parc national, un lieu historique ou une aire marine de conservation en 2017. »

Catherine McKenna
Ministre de l'Environnement et du
Changement climatique et ministre
responsable de Parcs Canada

- Les premiers plans de gestion pour le lieu historique national Saoyú-?ehdacho et le parc national Sirmilik ont pu être déposés au Parlement, grâce à un partenariat fructueux avec les peuples autochtones pour assurer l'intendance de ces endroits exceptionnels.
- Dévoilement de 74 plaques commémorant des personnages, des lieux et des événements historiques, ce qui a permis de mettre en lumière des épisodes de l'histoire du Canada et d'inciter le public à en reconnaître l'importance.
- Accroissement de six pour cent de la fréquentation des sites de Parcs Canada, pour atteindre plus de 24,7 millions de visites, ce qui représente le plus haut total des deux dernières décennies.
- Amélioration de l'état de plus de 250 biens de Parcs Canada grâce à des investissements continus dans les infrastructures. Grâce à ces investissements d'infrastructure sans précédent, Parcs Canada aura assuré la protection et la préservation de ces trésors nationaux, tout en soutenant les économies locales. L'Agence a ainsi contribué à la croissance dans le secteur du tourisme en renforçant l'attrait de ces destinations pour un public souhaitant mieux connaître et apprécier notre pays.

**Dépenses réelles
en 2016-2017**

1,2 milliard de dollars

**Ressources humaines en
2016-2017**

5 014

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats du ministère, veuillez consulter la section « Résultats : ce que nous avons réalisé » de ce rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : Qui sommes-nous et que faisons-nous

Raison d'être

La ministre de l'Environnement et du Changement climatique est responsable de l'Agence Parcs Canada. L'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité [écologique](#) et [commémorative](#)ⁱ pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux, les canaux patrimoniaux et les aires marines nationales de conservation du Canada, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens et Canadiennes des occasions de visiter, de découvrir et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec un nombre de partenaires incluant les Autochtones, les intervenants et les collectivités avoisinantes.

Mandat et rôle

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du pays.

Responsabilités

Premier service de parc national à avoir été créé sur la planète, Parcs Canada est responsable de représenter les différentes régions naturelles canadiennes dans un [réseau des parcs nationaux](#).ⁱⁱ Ce réseau, parachevé à 77 pour cent, est représentatif de la diversité des paysages du Canada. Quarante-six parcs nationaux représentent 30 des 39 régions naturelles terrestres du Canada et protègent un territoire de 328 198 kilomètres carrés regroupant des écosystèmes terrestres du Canada. Dans le cadre de son travail de gestion des parcs nationaux, Parcs Canada a pour mandat d'en maintenir et d'en restaurer l'intégrité écologique et de fournir à la population canadienne des possibilités de les découvrir, de les apprécier et d'en profiter.

Parcs Canada doit également veiller à représenter les milieux marins et des Grands Lacs du Canada dans un [réseau d'aires marines nationales de conservation](#).ⁱⁱⁱ L'état d'achèvement du réseau se situe à 17 pour cent, ce qui représente un territoire protégé d'environ 15 740 kilomètres carrés dans les écosystèmes marins et des Grands Lacs du Canada. Les quatre aires marines nationales de conservation du pays représentent cinq des 29 régions marines du Canada. L'Agence s'emploie à maintenir la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation, ce qui comprend la protection de ses caractéristiques essentielles pour le bénéfice et la jouissance du peuple canadien, des visiteurs et des collectivités côtières.

Le parc urbain national de la Rouge — premier en son genre au Canada — offre à une population urbaine une occasion unique de développer un sentiment d'attachement à l'égard du patrimoine et des paysages contenus dans ce parc. Dans la gestion de ce parc, Parcs Canada a pour mandat d'en protéger et d'en présenter le patrimoine naturel et culturel, de promouvoir une communauté agricole dynamique et d'inciter la population canadienne à se rendre dans ces lieux patrimoniaux protégés et à les découvrir.

Grâce au Programme national de commémoration historique, le gouvernement du Canada a désigné 981 lieux historiques nationaux, dont 171 sont administrés par Parcs Canada et 810 par d'autres ordres de gouvernement ou des entités privées, ainsi que 696 personnages d'importance historique nationale et 480 événements d'importance historique nationale. Ces désignations sont essentielles pour présenter les faits et lieux marquants qui ont façonné notre identité canadienne. Parcs Canada nous fait revivre les moments clés de l'histoire canadienne dans les lieux historiques nationaux qu'il administre à l'aide de programmes spéciaux qui offrent aux visiteurs des occasions uniques de découvrir ces endroits et de développer un sentiment d'attachement à leur égard.

Les neuf [canaux patrimoniaux](#)^{iv} de Parcs Canada permettent la navigation commerciale et de plaisance. Les responsabilités qui s'y rattachent comprennent la gestion des eaux et de l'infrastructure des ponts et barrages.

En 2016-2017, on a accueilli plus de 24,7 millions de personnes dans les lieux patrimoniaux qu'elle administre et l'Agence s'est appliquée à faire en sorte que les visiteurs puissent profiter de ces lieux et se renseigner sur le rôle unique que Parcs Canada exerce dans la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada gère huit programmes de désignation et de protection du patrimoine à l'appui des autres ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des groupes autochtones et des collectivités canadiennes. Ces programmes reflètent l'engagement du gouvernement du Canada en matière de présentation et de conservation des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des lieux de sépulture des premiers ministres du Canada, des édifices fédéraux du patrimoine, des éléments archéologiques fédéraux, des rivières du patrimoine canadien et des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Programme de partage des frais pour les lieux patrimoniaux nationaux (anciennement connu sous le nom de Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux) contribue financièrement à la protection et la présentation des lieux historiques nationaux non fédéraux, des gares ferroviaires patrimoniales et phares patrimoniaux.

Sur la scène internationale, Parcs Canada représente le pays à la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO et au sein de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Elle participe à d'autres organismes, conventions et accords internationaux.

Pour plus d'information de nature générale sur l'Agence, veuillez consulter la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport. Pour de plus amples renseignements sur les engagements organisationnels pris par l'Agence, veuillez consulter la [lettre de mandat](#).^v

Des renseignements supplémentaires sur le mandat et les responsabilités de Parcs Canada sont disponibles sur son [site Web](#).^{vi}

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

L'Agence administre 350 000 kilomètres carrés de milieux terrestres et marins aux quatre coins du pays, ce qui en fait le plus grand chargé d'intendance foncière au Canada. Ses activités s'étendent à tout le pays, dans chaque province et territoire. Responsable de la gestion et de l'administration de 46 parcs nationaux, de quatre aires marines nationales de conservation, du parc urbain national de la Rouge et de 171 sites historiques nationaux, dont neuf canaux patrimoniaux, le personnel de Parcs Canada est actif dans des centaines de collectivités et de régions éloignées d'un océan à l'autre. Ces endroits représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, en soulignant le mode de vie des peuples autochtones ainsi que leur apport historique et culturel.

Le gouvernement du Canada entend forger une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et les partenariats. Dans ses relations avec des partenaires autochtones, Parcs Canada démontre son leadership à l'échelle nationale et internationale en collaborant avec plus de 300 groupes autochtones partout au pays dans l'établissement et la gestion de lieux patrimoniaux. Vingt-neuf lieux patrimoniaux sont actuellement gérés en collaboration avec les groupes autochtones. L'Agence s'est engagée dans le processus de réconciliation et a entrepris un dialogue avec des partenaires et des organisations autochtones au cours de l'année 2016-2017 sur des questions d'intérêt commun. Par exemple, le Forum autochtone de Jasper auquel participent une vingtaine de communautés autochtones se réunit tous les deux ans dans le cadre d'une démarche de réconciliation et de rapprochement axé sur les intérêts.

Parcs Canada s'engage à permettre l'exercice de droits dans les aires patrimoniales et cherchera à rétablir la présence des peuples autochtones dans leurs territoires traditionnels, ainsi que leurs pratiques liées à la terre et à l'eau. Parcs Canada travaille également en collaboration avec les leaders des communautés autochtones pour la protection, la présentation et la gestion des aires patrimoniales, ce qui se reflète dans les accords existants de gestion coopérative. Ces ententes établissent des relations officielles avec des conseillers issus de groupes autochtones et Parcs Canada et dans de nombreux cas, prévoient une représentation égale et une approche consensuelle pour les questions qui revêtent de l'importance pour les groupes participants. De tels partenariats ont facilité l'application de connaissances traditionnelles autochtones dans certains projets de gestion du territoire et des habitats fauniques et des programmes touristiques, ce qui comprend notamment la signature d'un protocole d'entente et l'élaboration d'un plan d'action avec l'Association du tourisme autochtone du Canada.

Parcs Canada mène à bien son mandat en collaborant avec tous les ordres de gouvernement et avec un large éventail d'intervenants, de partenaires et de bénévoles. Lorsqu'il s'agit de créer ou d'élargir des parcs nationaux ou d'établir de nouvelles aires marines nationales de conservation, Parcs Canada doit absolument compter sur le soutien et de la collaboration des organisations et communautés autochtones et des gouvernements provinciaux et territoriaux. En outre, pour répondre aux exigences relatives à la durabilité écologique des aires marines nationales de conservation, il faut travailler en concertation avec un plus grand nombre d'intervenants et de ministères.

Le changement climatique et d'autres forces environnementales remettent en question l'intégrité des écosystèmes et l'état des ressources culturelles et des installations contemporaines relevant de Parcs Canada. L'érosion du littoral dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, l'arrivée d'espèces envahissantes dans les parcs nationaux et l'évolution des communautés d'espèces et de la végétation sont autant d'exemples des effets directs et indirects du changement climatique. La gravité et la fréquence accrues des perturbations telles que les tempêtes, les inondations et les avalanches ont également un impact sur l'infrastructure, comme les routes et les ponts dont Parcs Canada a la charge.

Parcs Canada doit protéger ses lieux patrimoniaux naturels et culturels, tout en encourageant les visites à faire en sorte que ces endroits exceptionnels demeurent pertinents dans le cœur et l'esprit des Canadiens. De 2003 à 2012, Parcs Canada a connu près d'une décennie de déclin de la fréquentation de ses sites. L'Agence a investi des efforts considérables pour renverser cette tendance et encourager le grand public à s'intéresser aux sites de Parcs Canada et à participer aux activités qui s'y déroulent.

Notre pays est en train de changer. On y voit une diversité sans précédent et une personne sur cinq est née à l'extérieur du Canada. La société canadienne continue à s'urbaniser et 80 pour cent de la population vit dans les régions métropolitaines. Notre population vieillit et, pour la première fois dans notre histoire, les aînés sont plus nombreux que les jeunes de moins de 15 ans. La technologie exerce une influence grandissante dans nos vies, ce qui fait que les gens restent plus souvent à l'intérieur plutôt que de profiter du plein air. Sur la scène mondiale, on assiste à la naissance d'un mouvement pour rapprocher les êtres humains de la nature. Le monde entier s'éveille aux bienfaits sur la santé mentale et physique que l'on peut ressentir en passant plus de temps dans la nature. Bien que Parcs Canada puisse compter sur un groupe d'inconditionnels âgés de plus de 50 ans et vivant en zone rurale, la génération montante n'a pas un lien aussi solide avec les lieux patrimoniaux de notre pays. Ils ont aussi des attentes différentes en ce qui a trait à leurs vacances et leurs loisirs et ils ont recours aux médias et aux moyens de télécommunications de multiples façons. En réponse à ces changements démographiques et à d'autres facteurs, Parcs Canada a eu recours efficacement à des procédés modernes d'analyse de marché et aux sciences sociales pour innover en matière d'activités offertes aux visiteurs et d'approches de promotion pour atteindre de nouveaux publics et les amener dans les sites. Ces efforts permettent de former une nouvelle génération de gardiens de ces endroits exceptionnels tout en favorisant le développement économique durable dans des collectivités aux quatre coins du pays.

La Huitième Table ronde de la ministre s'est tenue en janvier 2017 sous le thème « Parlons de Parcs Canada! ». Ce fut la plus importante consultation jamais tenue pour conseiller la ministre sur les activités de Parcs Canada et elle comprenait notamment une enquête en ligne qui aura permis au gouvernement de recueillir les points de vue et les perspectives de tous les Canadiens qui s'intéressent aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation. Plus de 13 000 particuliers et organismes au Canada y ont participé.

Le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 a été l'un des principaux thèmes mis de l'avant par l'Agence en 2016-2017. Depuis le lancement de la carte d'entrée Découverte gratuite jusqu'à l'enrichissement des programmes et services, Parcs Canada a fait tout le nécessaire afin d'accueillir les visiteurs venus célébrer cette occasion mémorable en se plongeant dans l'environnement et l'histoire de notre pays.

Parcs Canada gère un portefeuille complexe de biens construits évalués à environ 17,5 milliards de dollars. Les autoroutes entretenues par Parcs Canada servent de voies socioéconomiques critiques permettant la circulation des personnes et des biens commerciaux. Avec les canaux historiques, les routes sont en outre des liens vitaux traversant les parcs nationaux et reliant les collectivités canadiennes.

Entre 2014-2015 et 2019-2020, le gouvernement du Canada aura effectué des investissements importants totalisant près de 3,2 milliards de dollars pour la réfection des biens de Parcs Canada. Cependant, l'Agence se retrouve encore devant un problème quant à sa capacité à maintenir son portefeuille de biens construits aux normes de l'industrie de manière à soutenir la prestation à long terme des programmes et services.

En 2016-2017, Parcs Canada a revu son organigramme et mis en place une nouvelle direction générale des activités sous la responsabilité d'un vice-président principal, appuyé de cinq directeurs généraux régionaux. Cette unité a pour raison d'être de fournir un soutien accru aux unités de gestion grâce à des conseils opérationnels et stratégiques, de favoriser une coordination horizontale et de conseiller les cadres supérieurs sur les projets ayant un impact dans les unités de gestion. En conséquence, l'Agence se retrouve en meilleure position pour produire des résultats dans le cadre des priorités gouvernementales et de son mandat visant à protéger les trésors naturels et culturels du Canada et à offrir aux visiteurs la possibilité de les découvrir et de les apprécier.

Principaux risques

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
<p>Adaptation et réponse aux forces environnementales</p> <p>Il existe un risque que Parcs Canada ne puisse planifier ou mettre en œuvre des mesures pour répondre ou s'adapter aux conséquences de menaces naturelles pesant sur les lieux patrimoniaux.</p>	<p>En 2016-2017, l'Agence Parcs Canada a mené les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • suivi et planification afin de recenser les menaces potentielles liées aux lieux patrimoniaux en menant des évaluations et des recherches et en partageant le savoir et les pratiques exemplaires; • prise en considération des effets et des répercussions du changement climatique dans les évaluations de l'état des bâtiments et tenue de réunions mensuelles pour véhiculer de l'information et discuter des défis et des pratiques exemplaires pour réduire les contrecoups des menaces naturelles sur les ressources culturelles; • réalisation de projets de restauration écologique dans le cadre du Programme de conservation et de restauration et modification des critères de sélection dans le cadre des 	<p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité du gouvernement du Canada concernant la salubrité de l'environnement et l'économie durable (soutien) • Améliorer la protection des espèces en voie de disparition au Canada en répondant rapidement à l'avis des scientifiques et en exécutant des plans solides de rétablissement des espèces à risque en temps opportun (soutien) • Aider à restaurer la réputation du Canada en matière de gestion responsable de l'environnement (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
	<p>décisions de financement afin de systématiquement considérer la durabilité à long terme des projets dans un contexte de changement climatique;</p> <ul style="list-style-type: none"> • échange de leçons à retenir et de pratiques exemplaires liées à l'adaptation au changement climatique dans le Nord canadien par l'entremise de groupes de travail; • mise à jour et exercice des plans d'urgence et de continuité des activités; • formation et sensibilisation du personnel d'intervention d'urgence pour qu'il soit fin prêt en cas de catastrophe naturelle; • mise en œuvre de mesures, comme l'utilisation de designs et de matériaux plus résistants lors de la remise en état de biens endommagés, afin de mieux les protéger contre les catastrophes naturelles. 		
Réalisation des projets d'infrastructure	En 2016-2017, l'Agence Parcs Canada a mené les actions suivantes :	1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les programmes et services de Parcs

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
<p>Il existe un risque que Parcs Canada n'ait pas la capacité ou la gouvernance lui permettant d'exécuter son programme d'investissement dans les infrastructures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'un bureau de gestion de projets pour renforcer les pratiques, les processus et les contrôles de gestion de projets; • renforcement de la capacité de gestion de projets pour aider les unités de gestions à réaliser leurs projets; • amélioration continue des systèmes (par exemple système d'information sur la gestion des biens nationaux) qui assurent la réalisation efficace des projets. 	<p>1.4 Expérience du visiteur 1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains Services internes</p>	<p>Canada afin que davantage de gens au pays puissent découvrir nos parcs nationaux et se renseigner sur notre environnement et notre patrimoine (direction)</p>
<p>Créer des liens avec la population canadienne Il existe un risque que Parcs Canada ne puisse prendre les mesures pour rapprocher la population canadienne des lieux patrimoniaux naturels et culturels de leur pays.</p>	<p>En 2016-2017, l'Agence Parcs Canada a mené les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration et mise en œuvre d'un plan pour la participation de l'Agence aux célébrations fédérales du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, y compris le lancement de la carte d'entrée Découverte 2017 gratuite, offrant une entrée libre dans les sites de Parcs Canada en 2017; • poursuite des investissements dans le renouvellement de l'infrastructure et des 	<p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public 1.4 Expérience du visiteur Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir l'entrée gratuite aux visiteurs dans tous les parcs nationaux en 2017, année du 150^e anniversaire de la Confédération (direction) • Grâce à l'élargissement du programme d'initiation au camping, veiller à ce que les familles à revenu faible et moyen du Canada aient l'occasion de jouer du plein air (direction) • Développer les programmes et services de Parcs Canada afin que davantage de gens

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
	<p>programmes destinés aux visiteurs;</p> <ul style="list-style-type: none"> • progrès dans l'établissement d'un nouveau cadre de partenariat et de collaboration; • exécution continue du programme d'activités de diffusion externe, d'engagement et de promotion dans les centres urbains pour attirer de nouveaux publics; • amélioration et intégration des systèmes et services pour que les visiteurs aient plus facilement accès à ce qu'on leur offre; • ciblage des investissements pour créer des programmes pour les visiteurs répondant à la demande du marché; • introduction de nouveaux canaux sur les médias sociaux (par exemple Instagram) et harmonisation de tous les canaux de médias sociaux (par exemple Facebook, Twitter) avec la publicité et les messages promotionnels; • concertation avec les peuples autochtones pour favoriser le 		<p>au pays puissent découvrir nos parcs nationaux et se renseigner sur notre environnement et notre patrimoine (direction)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les collectivités voisines pour favoriser le développement des entreprises écotouristiques locales et créer des emplois (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
	développement économique et promouvoir la culture autochtone.		
<p>Pressions externes exercées par le développement</p> <p>Il existe un risque que le développement puisse avoir une incidence négative sur la capacité de Parcs Canada à remplir son mandat.</p>	<p>En 2016-2017, l'Agence Parcs Canada a mené les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en œuvre de projets de restauration écologique dans le cadre du Programme de conservation et de restauration afin de renforcer la résilience des écosystèmes; • évaluation des impacts des projets de conservation, d'infrastructures et des projets destinés aux visiteurs sur les ressources culturelles et mise en place de mesures correctives pour en atténuer les effets dans la mesure du possible; • participation à 16 évaluations environnementales pour de grands projets liées aux ressources situées à proximité des lieux patrimoniaux existants ou projetés, en présentant des recommandations pour en réduire les impacts (les études d'impact sur les ressources culturelles font partie du processus 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le réseau de parcs nationaux du Canada (direction) • Augmenter la proportion de zones marines et côtières du Canada qui sont protégées (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
	<p>d'évaluation environnementale); et</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise au point et diffusion auprès des partenaires de pratiques exemplaires de gestion liées à l'atténuation des impacts du développement sur les ressources naturelles et culturelles. 		
<p>Rapports avec les peuples autochtones</p> <p>Il existe un risque que Parcs Canada, en cherchant à améliorer ses rapports avec les peuples autochtones dans le contexte de la réconciliation, ne dispose pas des compétences ou des stratégies pour susciter la participation efficace de toutes les personnes concernées.</p>	<p>En 2016-2017, l'Agence Parcs Canada a mené les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation et encouragement du personnel à l'égard de la mise en oeuvre des principes contenus dans le document Des parcours à découvrir : Un guide pour l'engagement et l'établissement de relations avec les peuples autochtones; • examen interne des politiques et directives pour qu'elles reflètent une nouvelle relation de nation à nation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat; • examen des revendications territoriales modernes et détermination des 	<p>1.1 Création de lieux patrimoniaux</p> <p>1.2 Conservation des lieux patrimoniaux</p> <p>1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public</p> <p>1.4 Expérience du visiteur</p> <p>1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains</p> <p>Services internes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à entretenir une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat (soutien)

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'organisation	Lien avec les engagements de la lettre de mandat ou avec les priorités gouvernementales et ministérielles
	<p>responsabilités de Parcs Canada afin que l'Agence soit davantage en mesure de coordonner et d'appuyer les mesures pour remplir les obligations découlant des traités modernes dans les lieux patrimoniaux dont elle a la charge;</p> <ul style="list-style-type: none"> • formation sur la consultation avec les Autochtones, non seulement pour mieux sensibiliser le personnel de l'Agence aux questions autochtones et à l'obligation légale de consulter, mais aussi pour discuter par la même occasion des voies ouvertes vers la réconciliation. 		

Compte-rendu sur la gestion des risques

Adaptation et réponse aux forces environnementales

Les lieux patrimoniaux de Parcs Canada, répartis dans tout le pays, sont vulnérables aux forces environnementales, y compris les changements climatiques (par exemple, réchauffement de la planète, précipitations, conditions météorologiques extrêmes), l'altération du milieu physique (par exemple, niveau de l'eau, qualité de l'air, qualité de l'eau), la régression de la biodiversité (par exemple processus écosystémiques, augmentation du nombre d'espèces en péril, d'espèces surabondantes et d'espèces envahissantes) et la perte d'habitat. Ces forces environnementales ont également des répercussions sur les périodes et la fréquence des phénomènes naturels tels que les incendies de forêt, les inondations, les avalanches, les glissements de terrain, les ouragans, les tempêtes, les blizzards et la grêle. De tels événements sont susceptibles d'affecter les activités de l'Agence et de mettre en danger les ressources patrimoniales naturelles et culturelles dont elle a la responsabilité. Ils peuvent également menacer la sécurité, la santé, le bien-être, les biens ou l'environnement des personnes vivant dans les collectivités à l'intérieur et à proximité des parcs et des sites.

En 2016-2017, Parcs Canada a renforcé sa capacité de prévision des impacts du changement climatique grâce à trois projets. Tout d'abord, l'Agence a produit une série de rapports régionaux résumant l'évolution des conditions climatiques dans les lieux patrimoniaux et les impacts potentiels que pourraient entraîner ces changements. Deuxièmement, les experts de l'Agence ont assuré la codirection de deux groupes de travail (avec des représentants de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest) afin de développer et d'échanger des connaissances et des pratiques exemplaires en matière de gestion responsable du patrimoine dans le contexte du changement climatique. Ces groupes comprennent des gestionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que des partenaires autochtones et des membres issus du secteur industriel et du monde universitaire. Troisièmement, Parcs Canada a pris part à la direction d'un projet de recherche conjoint Canada-Mexique-États-Unis pour combler les lacunes importantes dans notre compréhension du stockage et des flux de carbone dans les écosystèmes côtiers (appelé carbone bleu).

En ce qui concerne la gestion active de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, l'Agence a modifié les critères de sélection pour le financement des projets de conservation et de restauration afin de considérer systématiquement la durabilité à long terme des projets dans un climat changeant.

En 2016-2017, Parcs Canada a effectué 12 évaluations d'intégrité commémorative dans des lieux historiques nationaux. Comme mesure de surveillance, ces évaluations permettent de vérifier si les ressources culturelles sont menacées et, le cas échéant, d'établir des mesures d'atténuation. Dans le cadre des évaluations de l'état des bâtiments, on examine désormais les problèmes et les solutions possibles, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et à la résilience. Les pratiques exemplaires en matière d'atténuation des impacts du changement climatique sont diffusées au sein de l'Agence et un groupe de discussion se réunit chaque mois.

Parcs Canada analyse les effets potentiels des catastrophes pour déterminer les zones où les risques sont plus élevés et pour atténuer lesdits effets sur ses biens et activités et sur la fréquentation de ses sites. Cette analyse oriente la conception et le choix des matériaux utilisés, ainsi que les stratégies d'atténuation particulières à une région et les plans de gestion des urgences. En outre, l'Agence intègre les piliers de la gestion des urgences (prévention et atténuation, préparation, intervention et rétablissement) dans ses processus, protocoles et stratégies. Grâce à son travail avec d'autres ordres de gouvernement, des intervenants et des partenaires, l'Agence prend des mesures proactives pour éliminer ou réduire les risques avant qu'une catastrophe se produise.

Réalisation des projets d'infrastructure

Parcs Canada est l'un des plus grands intendants fédéraux et gère à ce titre des biens comprenant 46 parcs nationaux, 171 lieux historiques nationaux, y compris les neuf canaux historiques, un parc urbain national, quatre aires marines nationales de conservation, et cinq lotissements urbains. Un examen des biens, que Parcs Canada a réalisé en 2012 et qu'un tiers indépendant a validé, a mis en évidence que plus de la moitié des biens de l'Agence étaient en mauvais état ou en très mauvais état.

L'infusion d'environ 3,2 milliards de dollars en subventions du gouvernement fédéral entre 2014-2015 et 2019-2020 a permis à l'Agence de commencer à combler l'arriéré des travaux différés et d'améliorer l'état général de son portefeuille de biens construits tout en contribuant à sa viabilité à long terme. Le programme d'investissement dans les infrastructures, notamment en ce qui a trait à la direction, la capacité et les engagements de l'organisation, est décrit dans le plan d'investissement de l'Agence (2015-2016 à 2019-2020). Des centaines de travaux d'aménagement d'infrastructure sont déjà prévus ou en cours dans tout le pays. Parcs Canada a réussi à gérer plus de 637 projets d'infrastructure concurrents, dont 103 ont été conclus en 2016-2017.

Afin de soutenir la prestation efficace et prudente des projets d'aménagement d'infrastructure, l'Agence a amélioré sa fonction de gestion de projet en renforçant sa capacité à assurer l'efficacité et l'efficacités de ses travaux liés aux infrastructures. En outre, l'Agence s'est dotée d'autres moyens pour soutenir la réalisation des projets dans tout le pays et pour assurer que les unités de gestion puissent maintenir leurs activités pendant les travaux de construction, de façon à en minimiser ou à en éliminer les effets pour les visiteurs.

Pour atténuer davantage ce risque, Parcs Canada a mis en place un bureau de gestion de projets visant à renforcer les pratiques, les processus et les contrôles nationaux en matière de gestion de projet. On continuera d'améliorer la fonctionnalité du nouveau système d'information sur les biens, afin d'enrichir la qualité de l'information sur les biens et d'appliquer des pratiques de gestion des biens cohérentes à l'échelle de l'Agence. Ces efforts s'ajoutent à une structure de gouvernance déjà vigoureuse qui chapeaute la réalisation des travaux d'aménagement d'infrastructure, à un cadre décisionnel complet qui utilise de nombreuses variables pour orienter la prise de décision et à une solide équipe d'experts techniques qui supervisent la mise en œuvre des projets.

Créer des liens avec la population canadienne

L'Agence Parcs Canada doit continuer d'assurer sa pertinence au sein de la société canadienne, ce qui constitue un défi pour elle, en particulier dans certaines des plus grandes villes du Canada. Les changements démographiques, qui contribuent à l'évolution des habitudes de loisirs et des tendances touristiques, ont eu des répercussions sur la fréquentation des lieux patrimoniaux que gère Parcs Canada. Un Canadien sur cinq est né à l'étranger et la plupart des nouveaux immigrants s'installent dans des zones urbaines. Les Canadiens vivant en milieu urbain, les nouveaux arrivants et les jeunes sont actuellement sous-représentés au sein des visiteurs accueillis dans les sites de Parcs Canada. Des recherches internes et des consultations auprès de la population canadienne ont mis au jour des préoccupations concernant la fréquentation des aires protégées du Canada. On a ainsi constaté que les endroits de Parcs Canada, de même que l'éventail des activités qui y sont offertes, étaient parfois peu connus. L'éloignement relatif de ces endroits et l'absence de moyens de transport pour s'y rendre facilement posent aussi un problème, tout comme le manque de savoir-faire ou de l'équipement spécialisé qui permettrait d'en profiter pleinement.

Afin de maintenir sa pertinence et son attrait pour la population canadienne, l'Agence travaille à réduire les obstacles et à attirer de nouveaux publics et à les inciter à visiter ses sites en tenant des activités de diffusion externe, de participation citoyenne et de promotion dans les centres urbains. À ces fins, Parcs Canada a continué à mettre au point des programmes de diffusion externe et des expériences pour les visiteurs qui reflètent davantage la diversité canadienne, y compris le rôle des femmes, des peuples autochtones et des groupes minoritaires dans l'histoire du Canada. L'Agence a également poursuivi ces efforts pour favoriser l'accroissement des partenariats en procédant à un examen de ceux-ci et à des recherches associées afin de concevoir un nouveau cadre de partenariat et de collaboration comprenant des orientations et des ressources pertinentes.

Pour élargir son profil de manière plus générale et atténuer ce risque, l'Agence a lancé en décembre 2016 une campagne de communication et de marketing intégrée intitulée « Votre entrée libre vers la découverte ». Cette campagne a publicisé l'entrée gratuite dans les sites de Parcs Canada en 2017 dans la foulée des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération et elle a atteint des millions de visiteurs potentiels au pays et partout au monde.

Parcs Canada a également offert des programmes enrichis et des activités spéciales et promotionnelles pour encourager le public canadien à fréquenter et à profiter des lieux patrimoniaux du pays. On a procédé à des investissements ciblés pour diversifier et renouveler les programmes offerts aux visiteurs et l'infrastructure connexe, afin de suivre les progrès technologiques et de répondre aux attentes du public qui demande de nouvelles activités innovantes. L'Agence s'est également efforcée de communiquer avec la population canadienne en offrant des possibilités de bénévolat, ainsi que des programmes de BioBlitz et de science citoyenne. En outre, des partenariats avec les collectivités locales et les associations de tourisme ont également incité les gens à se rapprocher de leurs lieux patrimoniaux.

En conséquence, Parcs Canada a accueilli plus de 24,7 millions de personnes en 2016-2017, soit une augmentation de six pour cent sur la même période l'an dernier. Cette tendance à la hausse se confirme d'année en année, ce qui permet de croire que les mesures prises par l'Agence pour remédier à ce risque donnent les résultats attendus. Il a également permis à l'Agence de continuer à remplir son rôle dans l'industrie du tourisme et de contribuer à l'activité économique dans les collectivités locales.

Pressions externes exercées par le développement

Les efforts de Parcs Canada pour établir de nouveaux lieux patrimoniaux et assumer ses responsabilités liées à l'intégrité écologique des parcs nationaux, à l'utilisation écologiquement durable des aires marines nationales de conservation et à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux sont influencés par des pressions externes comme l'accroissement du développement urbain et rural, la conversion des terres, l'extraction des ressources, et la présence de corridors de transport et d'utilités publiques à proximité de lieux patrimoniaux existants ou projetés. Les effets de telles pressions comprennent la perte potentielle des principales caractéristiques qui contribuent à la représentativité des régions naturelles du Canada dans les futures zones protégées, la perte de lieux historiques nationaux potentiels, l'effondrement ou l'affaiblissement de la valeur écologique et culturelle de lieux patrimoniaux et le déclin du sentiment d'appartenance à l'égard de ces endroits.

Comme ces pressions proviennent en grande partie de l'extérieur des sites gérés par Parcs Canada, il est indispensable de collaborer avec les ministères, les provinces et territoires, les gouvernements autochtones, l'industrie, les collectivités locales, les propriétaires fonciers et d'autres intervenants. Parcs Canada a participé à 16 évaluations environnementales de grands projets en dehors de ses lieux patrimoniaux. Grâce à ces efforts, l'Agence a pu mettre en évidence certaines préoccupations, suggérer des mesures d'atténuation et favoriser une plus grande compréhension.

En outre, cette approche a permis d'élaborer, d'appliquer et de transmettre des pratiques exemplaires pour atténuer l'effet de ces pressions. Par exemple, le parc national de la Pointe-Pelée et la collectivité avoisinante de Leamington, en Ontario, ont établi une collaboration permanente pour protéger l'habitat des papillons monarques dans le but commun de contribuer au rétablissement de cette espèce en péril.

L'initiative « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada » que Parcs Canada parraine avec le gouvernement de l'Alberta entraînera des solutions à plus long terme pour répondre aux menaces découlant de pressions externes, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre pancanadien et des conseils pour améliorer la connectivité écologique et la représentativité de façon à contrer les effets négatifs et à favoriser des mesures de conservation.

Rapports avec les peuples autochtones

Le gouvernement du Canada est déterminé à renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Afin d'intégrer efficacement la réconciliation dans ses activités habituelles et ses relations avec les groupes autochtones, l'Agence procède à un examen interne de ses politiques, de ses programmes et de ses pratiques dans le but d'orienter une vision globale de la réconciliation et de mieux comprendre les priorités des partenaires autochtones, de mobiliser le personnel de Parcs Canada et d'accroître les avantages de l'action collective et collaborative.

Les complexités liées au développement et au maintien de rapports avec plus de 300 groupes et communautés autochtones distincts se reflètent dans le volume d'accords, de traités, de revendications territoriales globales et de revendications particulières, ainsi que dans les allégations non liées à des accords et les litiges en cours, qui touchent tous les domaines du patrimoine administré par l'Agence Parcs Canada. On a donc mené un examen complet des revendications territoriales modernes existantes pour voir quelles obligations particulières revenaient à Parcs Canada. Cette information sera comprise dans le Cadre fédéral de gestion des traités modernes d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Parcs Canada aura accès à cette plateforme, qui est une base de données consultable utilisée pour reconnaître des obligations, modifier des fiches, faire le suivi de notes et signifier qu'un dossier est « clos ». En outre, Parcs Canada a accru sa capacité à coordonner et à soutenir la mise en œuvre des obligations découlant des traités modernes dans les lieux patrimoniaux protégés dont elle a la garde.

Pour sensibiliser son personnel aux questions et préoccupations autochtones et pour le rendre plus apte à agir dans ce domaine, l'Agence a mis au point des ressources telles que le guide « [Des parcours à découvrir](#)^{vii} » et assuré une formation sur l'obligation de consulter les peuples autochtones. L'Agence a également encouragé le dialogue sur les opportunités de réconciliation dans les parcs et sites. L'accroissement de la sensibilisation aux réalités culturelles et des connaissances sur l'évolution de la jurisprudence, ainsi que le dialogue approfondi portant sur la réconciliation avec des partenaires autochtones ont affecté et orienté les activités quotidiennes de l'Agence.

En outre, Parcs Canada a fait des investissements en collaboration avec des communautés et des organisations autochtones afin de faciliter le développement des opportunités de mise en récit et de tourisme axées sur les autochtones. À la fin de 2016-2017, 34 projets étaient approuvés ou en cours de réalisation. On peut citer par exemple le soutien aux programmes de gardiens de plage des Tseshahs et d'interprétation culturelle dans la réserve de parc national Pacific Rim et l'établissement d'une hutte traditionnelle de sudation dans le parc national Kouchibouguac.

Résultats : ce que nous avons réalisé

Programmes

Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux

Description

Ce programme vise à créer des lieux patrimoniaux en vue de protéger le patrimoine naturel et culturel du Canada, pour le bénéfice et le plaisir des générations présentes et futures, et ainsi inspirer un fort sentiment d'appartenance à l'égard de notre patrimoine naturel et culturel. Ce programme appuie également la participation du Canada aux efforts visant à protéger et à commémorer les meilleurs éléments du patrimoine naturel et culturel mondial. Par l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans toutes les régions terrestres et marines du pays, ce programme permet d'assurer la protection et la mise en valeur d'exemples représentatifs de la diversité naturelle du Canada. Aussi, grâce à la désignation et à la commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique dans des collectivités de partout au pays, notre histoire demeure un héritage vivant pour tous les Canadiens. Le processus d'établissement ou de désignation de lieux patrimoniaux peut inclure des évaluations de faisabilité; des propositions du public; des recherches; des consultations auprès d'Autochtones, d'intervenants et du grand public; des négociations avec d'autres gouvernements et des organisations autochtones; des recommandations de comités consultatifs et doit respecter les exigences législatives. Ce processus conduit à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et à la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, ainsi que d'autres lieux patrimoniaux.

Création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.	4	D'ici mars 2017

Résultats

En 2016-2017, l'Agence a réalisé des progrès considérables dans l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation dans quatre régions non représentées, répondant ainsi à la priorité du gouvernement du Canada visant à élargir le réseau de parcs nationaux et à accroître la protection des zones marines et côtières du Canada.

Création de parcs nationaux

En février 2017, le gouvernement fédéral en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux s'est engagé à travailler avec tous les Canadiens grâce à une initiative intitulée « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada », qui vise à conserver les zones terrestres et les eaux intérieures grâce à un réseau coordonné d'aires protégées et des mesures de conservation. Codirigé par Parcs Canada au nom du gouvernement du Canada et de la province de l'Alberta, ce processus servira de pierre angulaire pour la conservation de la biodiversité pour les générations à venir.

En 2016-2017, Parcs Canada prévoyait d'avancer des propositions de parcs nationaux dans deux régions terrestres non représentées. L'Agence a fait des progrès tangibles vers la création d'une réserve de parc national dans la région des hautes terres boréales du nord-ouest des Territoires du Nord-Ouest (proposition Thaidene Nënë). L'Agence a entamé des négociations sur un accord de transfert de terres avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en décembre 2016 et elle est sur la bonne voie pour confirmer la superficie définitive de cette réserve, conclure les négociations et recommander la

signature de l'entente au cours de l'exercice financier 2017-2018. L'accord d'établissement nécessaire avec la Première Nation Łutsël K'e Dene et une entente sur les répercussions et les avantages avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest ont été paraphés et l'on est à mettre au point les détails financiers et les textes définitifs, ce qui devrait permettre l'établissement, le développement et l'exploitation d'une réserve de parc national dans la région de Thaidene Nënë situé dans le bras est du Grand lac des Esclaves des Territoires du Nord-Ouest. Des consultations publiques ont été conclues en octobre 2016 et un rapport devait être publié à l'été 2017. Les consultations avec les groupes autochtones sont en cours.

Les travaux prévus en 2016-2017 sur l'avancement de la proposition des basses terres du Manitoba ont été reportés à 2017-2018. Le budget de 2017 a confirmé que Parcs Canada renouvellera ses efforts pour établir un parc national dans la région naturelle des basses terres du Manitoba. Des discussions sont en cours avec des représentants provinciaux dans le but de relancer une étude de faisabilité.

Faits saillants

- **L'initiative « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada » vise à conserver au moins 17 pour cent des zones terrestres et des eaux intérieures d'ici 2020**
- **Progrès tangibles vers la création d'une réserve de parc national et de trois aires marines**

Parcs Canada a également conclu la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages du parc avec le gouvernement du Nunatsiavut pour la réserve de parc national Akami-Uapishk^U-KakKasuak-Monts-Mealy. Des travaux sont en cours en vue d'opérationnaliser la réserve de parc grâce à la dotation en personnel et à la mise en œuvre des accords d'établissement.

Création d'aires marines nationales de conservation

L'Agence a poursuivi son travail collaboratif avec Pêches et Océans Canada pour remplir l'engagement du gouvernement à protéger cinq pour cent des océans et des zones côtières du Canada d'ici 2017, cette proportion devant passer à 10 pour cent d'ici 2020.

En 2016-2017, Parcs Canada prévoyait d'avancer des propositions de parcs nationaux dans deux régions terrestres non représentées. L'Agence a réalisé des progrès concrets dans trois régions : le détroit de Lancaster, le détroit de Georgia et la baie James.

L'évaluation de faisabilité sur l'aire marine nationale de conservation proposée pour le détroit de Lancaster, commencée en 2009, a été complétée et le rapport de faisabilité a été soumis aux ministres de l'Environnement du Canada et du Nunavut et au président de l'association inuite de Qikiqtani.

Les progrès réalisés en ce qui a trait à la proposition de réserve de l'aire marine nationale de conservation du Détroit-de-Georgia-Sud ont surtout porté sur le travail de consultation en cours avec les 19 groupes des Premières Nations de la région, ainsi que sur les consultations auprès des parties prenantes et le renforcement du comité directeur Canada-Colombie-Britannique qui supervise le projet.

Les représentants de Parcs Canada et du gouvernement de la Nation crie se sont rencontrés et ont discuté d'un projet de protocole d'entente concernant une étude visant à examiner la faisabilité d'établir une aire marine nationale de conservation pour représenter la région marine de la baie James.

Parcs Canada, Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada et le gouvernement du Québec ont conclu un accord définissant les modalités de collaboration entre les gouvernements pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées dans les eaux adjacentes au Québec. Une fois ratifié, l'accord appuiera les efforts du Canada pour atteindre l'objectif numéro 1 du Canada visant à protéger dix pour cent de son territoire marin d'ici 2020.

Désignation et commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Des lieux, des personnes et des événements patrimoniaux sont pris en compte pour une désignation nationale ou internationale.	Le pourcentage de lieux, de personnes et d'événements patrimoniaux admissibles examiné tous les ans en vue de désignation.	95 %	Annuelle

Résultats

En ce qui concerne la désignation de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique, l'Agence s'était fixé pour objectif d'examiner 95 pour cent des propositions reçues. Cet objectif a été dépassé puisqu'elles ont toutes été examinées en 2016-2017 et tous les sujets admissibles ont été présentés à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Il est important de commémorer les personnages, les lieux et les événements importants qui ont façonné le Canada que nous connaissons aujourd'hui. C'est aussi une façon d'inciter la population canadienne à souligner nos réalisations nationales.

En vertu du Programme national de commémoration historique de l'Agence, 19 soumissions de groupes et de particuliers à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ont été examinées en 2016-2017. La participation du public canadien à la reconnaissance et la commémoration des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale constitue un élément essentiel du programme. L'examen des soumissions nécessite une recherche et une analyse historiques approfondies afin de faire des recommandations à la Commission.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire en sorte que la population canadienne soit renseignée sur les personnages, lieux et événements importants qui ont contribué à la richesse de l'histoire et du patrimoine de notre pays. On a procédé à de nombreuses annonces en 2016-2017 et dévoilé 74 plaques commémoratives soulignant les personnes, lieux et événements qui ont contribué à définir l'histoire du Canada. Dans la foulée des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, Parcs Canada a pour objectif de dévoiler 150 plaques commémoratives.

Faits saillants

- **Centenaire du premier lieu historique du Canada célébré en janvier 2017 #LHN100**
- **La Coupe Stanley, le trophée le plus prestigieux de l'Amérique du Nord pour un sport d'équipe et symbole du hockey professionnel, désigné comme événement historique national**
- **Commémoration de l'importance historique du chef Kw'eh, le « rêveur des saumons », avec la communauté Nak'azdli Whut'en au lieu historique national du Fort-St. James**

L'Agence utilise une approche innovante comprenant le « dévoilement virtuel » de certaines plaques sur ses canaux Facebook et Twitter. Sur la base des analyses des médias sociaux, on peut conclure que ces dévoilements virtuels ont eu une grande portée.

Faits marquants des autres programmes de désignation et de protection **Patrimoine mondial**

En juillet 2016, le gouvernement du Canada a lancé un nouveau processus pour mettre à jour la liste des sites culturels et naturels du patrimoine mondial du Canada. Le public a été invité à soumettre des propositions pour les prochains sites du patrimoine mondial du pays. Cette nouvelle approche collaborative visait à susciter la participation de vastes pans de la société canadienne, y compris les communautés autochtones, les organisations non gouvernementales, tous les ordres de gouvernement, les milieux universitaires et les citoyens privés, dans un processus ouvert et transparent. Parallèlement, Parcs Canada a également lancé un processus public fondé sur le mérite pour demander des candidatures pour un comité consultatif devant agir comme groupe indépendant d'experts du patrimoine. Ce comité doit ainsi examiner les propositions de sites du patrimoine mondial et faire des recommandations sur les nouveaux sites à ajouter à la Liste indicative du Canada.

En janvier 2017, le Canada a soumis deux propositions au Comité du patrimoine mondial pour examen en tant que nouveaux sites du patrimoine mondial. Parrainée par quatre Premières nations anishinaabes et les gouvernements du Manitoba et de l'Ontario, la nomination du site Pimachiowin Aki a été soumise au Comité du patrimoine mondial en tant que paysage culturel autochtone représentant le plus grand réseau d'aires protégées contigües dans le bouclier boréal nord-américain. La nomination de Tr'ondek Klondike — territoire centré sur les rivières du Yukon et du Klondike — a été soumise au Comité du patrimoine mondial comme un exceptionnel paysage culturel vivant qui témoigne de la coexistence de longue date des Tr'ondëk Hwëch'in et des nouveaux venus qui se sont retrouvés liés les uns aux autres par la fameuse ruée vers l'or du XIX^e siècle. Les candidatures seront examinées lors de la réunion de juillet 2018 du Comité du patrimoine mondial après une évaluation de 18 mois par des experts internationaux.

Faits saillants

- **Désignation de Mistaken Point comme dix-huitième site du patrimoine mondial de l'UNESCO au Canada; on y retrouve les plus vieux ensembles de grands fossiles portant des traces de vie sur Terre**
- **Pour la première fois en plus d'une décennie, le public canadien a été invité à présenter des propositions pour la Liste indicative des sites du patrimoine mondial du Canada et l'on a reçu 41 soumissions**

Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine

Parcs Canada a continué d'appuyer le gouvernement du Canada dans la conservation du patrimoine bâti fédéral par le biais du Bureau fédéral d'examen des édifices du patrimoine (BEÉFP). En 2016-17, le BEÉFP a reçu des demandes d'évaluation de la valeur patrimoniale d'environ 200 bâtiments fédéraux; 85 pour cent d'entre eux ont été évalués dans les six mois suivant la demande. Le rendement s'est amélioré par rapport à l'année dernière et, en réponse à une évaluation du programme menée en 2015, on a mis en place des protocoles d'intégrité des données et des mécanismes de contrôle pour s'assurer que les données recueillies pour le BEÉFP soient cohérentes et précises.

Résultats obtenus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2016-2017	Résultats réels en 2015-2016	Résultats réels en 2014-2015
Le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation sont représentatifs des régions naturelles terrestres et marines du Canada.	Le nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès concrets ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation.	4	D'ici mars 2017	4	6 (Cible : 4 d'ici mars 2016)	5 (Cible : 3 d'ici mars 2015)
Des lieux, des personnes et des événements patrimoniaux sont pris en compte pour une désignation nationale ou internationale.	Le pourcentage de lieux, de personnes et d'événements patrimoniaux admissibles examinés tous les ans en vue de désignation.	95 %	Annuelle	100 %	100 % (Cible : 95 %)	s.o.*

*Nouvel indicateur de rendement mis en œuvre en 2015-2016.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
18 281 238	18 281 238	23 327 712	13 888 477	(4 392 761)

Les dépenses réelles pour le Programme d'établissement des lieux patrimoniaux sont de 4,4 millions de dollars, soit une diminution de 24 pour cent par rapport aux dépenses planifiées pour 2016-2017. Cet écart est principalement dû aux retards dans l'achèvement des études de faisabilité et aux négociations sur les transferts fonciers ainsi qu'à des dépenses inférieures à ce qui avait été prévu en vertu de la subvention à la Fondation du sentier Transcanadien.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
33	49	16

Les équivalents temps plein réels (ETP) pour le programme d'établissement des lieux patrimoniaux sont de 16 ETP ou 48,5 pour cent de plus que ce qui était prévu en 2016-2017. Cet écart s'explique principalement par l'augmentation du personnel consacré à l'établissement de nouvelles aires marines de conservation, mais aussi par l'augmentation du nombre d'étudiants grâce aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 qui ont été consacrés à l'expansion de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux

Description

Ce programme vise à protéger et à conserver les ressources naturelles et culturelles de tous les lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada, y compris les ressources agricoles du parc urbain national, ainsi qu'à permettre à l'Agence de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en vertu de la législation fédérale. Les activités de protection et de conservation dans le parc urbain national, les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les canaux patrimoniaux et les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada permettent de veiller à ce que ces endroits soient entretenus et utilisés de manière à les laisser intacts pour le bénéfice et le plaisir des générations d'aujourd'hui et de demain.

Conservation des parcs nationaux et des aires marines nationales

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état de conservation des parcs nationaux et des aires marine nationales de conservation est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage d'indicateurs dans les plans de surveillance des parcs nationaux pour lesquelles l'état est maintenu ou amélioré.	90 %	Annuelle

Résultats

En 2016-2017, le programme de conservation du patrimoine de Parcs Canada est venu très près de son objectif de rendement en maintenant ou en améliorant 88 pour cent de ses indicateurs d'intégrité écologique appliqués dans 42 parcs nationaux. Quatre parcs nationaux n'étaient pas en mesure de faire rapport puisqu'ils sont en train d'élaborer des programmes de surveillance et ne seront en mesure de signaler leur progrès qu'une fois que ce travail sera terminé.

Conservation des parcs nationaux — amélioration de l'intégrité écologique

Parcs Canada a mis en place un système intégré de surveillance écologique et de production de rapports pour recueillir des données sur l'état de l'intégrité écologique. Ce programme oriente la prise de décision dans nos parcs nationaux et assure que les ressources sont dirigées vers des projets de conservation prioritaires. Parcs Canada s'efforce également de faire appel au savoir autochtone et aux connaissances scientifiques actuelles dans le cadre de ce programme.

Chaque indicateur donne un indice sur un aspect d'importance particulière pour l'intégrité écologique d'un écosystème (par exemple, forêts, eau douce). Divers facteurs influent sur l'intégrité écologique au-delà de ceux qui peuvent être contrôlés par la régulation et la restauration. Au cours de la dernière période d'évaluation, un certain nombre d'indicateurs ont démontré une amélioration de l'intégrité, notamment en ce qui concerne les originaux dans le parc national Fundy, les forêts de varech dans le parc national Pacific Rim et les saules dans le parc national du Gros-Morne. Dans ces cas, l'accroissement de la harde d'originaux du parc a été suffisant pour assurer sa viabilité, tandis que la présence pérenne de varech est passée de minime à passable. Pour la première fois, l'état des saules sensibles au changement climatique a été jugé bon. En revanche, les indicateurs ont révélé un déclin des saumons et des truites dans le parc national des Îles-Gulf, des bœufs musqués du parc national Aulavik, des loutres de rivière au parc national Kouchibouguac et des libellules dans le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard. Le déclin à moyen terme de ces espèces n'a été découvert que cette année.

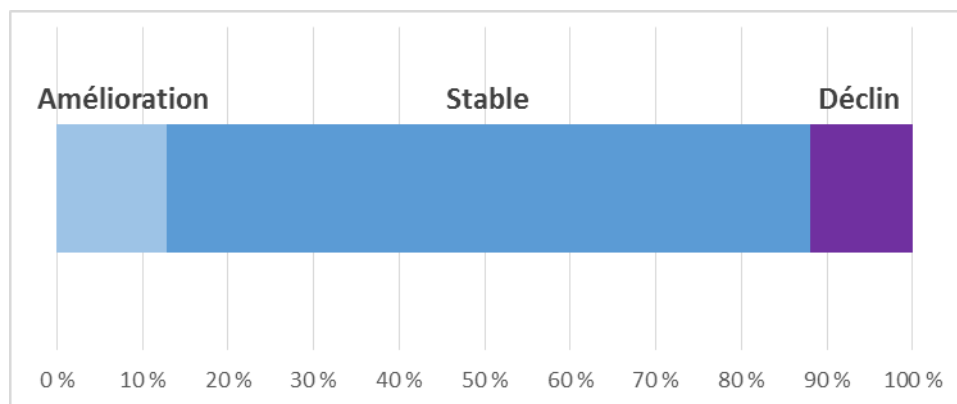
Le Programme de conservation et de restauration de Parcs Canada (CoRe) vise le rétablissement de l'intégrité écologique et des espèces en péril et l'amélioration de l'état des milieux marins et des Grands Lacs. En atteignant 62 pour cent des objectifs de gestion active du programme en 2016-2017, Parcs Canada a dépassé son objectif de deux pour cent. Ces objectifs permettent à Parcs Canada d'évaluer les gains réalisés dans le domaine de la conservation et de tirer des leçons pour en arriver à un meilleur rendement de ses activités de restauration.

L'Agence a lancé d'autres projets de restauration dans le cadre du programme en 2016-2017, à savoir 34 dans 27 sites. Par exemple, on a planté de l'abronie rose, une espèce végétale en voie d'extinction, le long de la plage de la réserve de parc national Pacific Rim. Les savanes du parc national de Pointe-Pelée ont également été restaurées pour améliorer l'habitat de nombreuses autres espèces menacées, telles que la raquette à crins blancs, le scinque pentaligne et la couleuvre fauve de l'Est. Parmi d'autres exemples de projets de conservation et de restauration, on peut citer la gestion de la surpopulation d'orignaux dans le but de permettre aux forêts de se régénérer en réduisant les pressions causées par le broutage intense dans les parcs nationaux Terra Nova et Gros-Morne, le brûlage dirigé dans les prairies du parc national des Lacs-Waterton, le contrôle des mauvaises herbes dans le parc national Kootenay, et la remise en état des rives au parc national Forillon.

Activités scientifiques à l'APC

- **Seize bisons réintroduits avec succès dans le parc national Banff après une absence de plus d'un siècle**
- **Recours aux connaissances autochtones sur la vulnérabilité aux changements climatiques incorporée dans la gestion des parcs arctiques**
- **Intégrité écologique assurée grâce à 24 brûlages dirigés**
- **Mise au point de 11 pratiques exemplaires de gestion en matière d'atténuation des impacts liés au développement**
- **11 des 16 plans d'action complétés pour les parcs nationaux où l'on trouve trois espèces en péril ou plus**
- **Les gardiens de parc ont émis 3 261 avertissements et 1 151 constats d'infraction liés à la protection des ressources naturelles dans les zones patrimoniales protégées**

Pourcentage d'écosystèmes de parcs nationaux où l'intégrité écologique s'est améliorée, est restée stable ou s'est dégradée par rapport à 2012



Conservation des aires marines nationales

Parcs Canada a récemment mis au point une série d'indicateurs pour contrôler l'état des écosystèmes et l'utilisation écologiquement durable des ressources marines dans les aires marines nationales de conservation (AMNC). Dans les AMNC, on surveille toute une gamme d'éléments, y compris les espèces (par exemple, les baleines), les habitats (par exemple, les forêts de varech), l'environnement (par exemple, la qualité de l'eau) et l'utilisation (par exemple, le développement côtier). En 2016-2017, on a recueilli de données et élaboré des protocoles et partenariats afin de mieux comprendre les écosystèmes marins et des Grands Lacs et d'en améliorer la gestion. Par exemple, en collaboration avec des partenaires, on a poursuivi la surveillance des bélugas dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent et, depuis janvier 2017, on a mis en œuvre et appliqué des modifications aux activités maritimes en vertu de la réglementation en vigueur pour encore mieux protéger les mammifères marins dans le parc. Dans le parc marin national Fathom Five, on a également surveillé un certain nombre de conditions écologiques, y compris les communautés de poissons et la qualité de l'eau du bassin des Grands Lacs; dans les deux cas, ces conditions étaient saines et stables. Enfin, les responsables de la réserve de parc national, de l'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaai Haanas et de l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur ont travaillé avec les peuples autochtones, le gouvernement fédéral, les administrations provinciales et le milieu universitaire pour mettre au point leurs programmes de surveillance.

Parcs Canada a également participé à un certain nombre de comités et groupes de travail réunissant des fonctionnaires de divers ministères et des parties prenantes dans le but de protéger la biodiversité, d'assurer la santé des écosystèmes des océans et des Grands Lacs et de développer des réseaux d'aires protégées maritimes partout au pays. Par exemple, Parcs Canada est partie à l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs et a joué un rôle de premier plan pour protéger et restaurer les Grands Lacs, ce qui est l'un des engagements contenus dans l'Accord.

Conservation du parc urbain national de la Rouge

La Loi concernant le parc urbain national de la Rouge a été modifiée pour mettre l'intégrité écologique au premier rang des priorités de gestion du parc, de façon à renforcer la protection du parc et à fournir des directives supplémentaires pour le programme de surveillance écologique du parc urbain national.

En outre, la loi modifiée donne une plus grande certitude quant à l'avenir de l'agriculture dans le parc avec l'inclusion d'une clause stipulant que la priorité accordée à l'intégrité écologique n'empêche pas la poursuite d'activités agricoles comme prévu dans la Loi. À cette fin, Parcs Canada a travaillé avec des agriculteurs locaux, des associations agricoles et des responsables agricoles provinciaux pour déterminer les composantes d'une communauté agricole dynamique et durable, l'une des principales raisons pour l'établissement du parc, comme le stipule la Loi. Ces éléments permettront d'élaborer des mesures qui seront incorporées dans un plan de surveillance et de compte-rendu pour assurer le suivi des ressources naturelles, culturelles et agricoles du parc et des programmes offerts aux visiteurs.

Conservation des lieux historiques nationaux et autres lieux patrimoniaux

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des ressources culturelles d'importance nationale dans les lieux historiques nationaux ciblés est maintenu.	Le nombre de lieux historiques nationaux ciblés dans lesquels l'état des ressources culturelles d'importance nationale est maintenu.	60	D'ici mars 2018

Résultats

En 2016-2017, l'Agence a mené des travaux pour maintenir les ressources culturelles dans 88 lieux historiques nationaux et deux gares ferroviaires patrimoniales, en veillant à ce que les générations présentes et futures puissent en profiter et en comprendre la valeur patrimoniale. L'Agence a ainsi dépassé son objectif qui était de maintenir les ressources culturelles dans 60 lieux historiques nationaux d'ici 2018.

Dans les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada, les ressources culturelles sont maintenues grâce à des travaux de conservation. Dans les lieux historiques nationaux administrés par d'autres, un programme de contributions permet d'appuyer des projets de conservation pour atténuer ou réduire les menaces. Les ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux représentent un ensemble important de bâtiments et de travaux d'ingénierie, de sites archéologiques, d'objets historiques et d'aménagements paysagers. Afin de protéger ces ressources culturelles pour la population canadienne, il est essentiel de faire l'évaluation et le suivi réguliers de leur état, en particulier lorsque les processus naturels ou les actions humaines pourraient accélérer leur détérioration.

Parcs Canada a évalué les impacts grâce au processus d'évaluation de l'intégrité commémorative dans 49 lieux historiques nationaux. Des menaces telles que la perte totale ou partielle du patrimoine ou des dommages à celui-ci liés aux activités d'exploitation ou de maintenance ont été examinées et réduites en évaluant le potentiel archéologique des zones de travail, en mesurant l'impact du travail proposé, en intervenant sur place au besoin par des tests, en déterminant les mesures d'atténuation et, au besoin, en surveillant le travail dans six sites archéologiques. En outre, l'Agence a fait des progrès dans la conservation de 66 pour cent des objets dans sa collection et elle est donc sur la bonne voie pour s'assurer que 90 pour cent des objets dans la collection nécessitant une conservation soient en état stable d'ici mars 2020. Des travaux ont été achevés pour conserver les artefacts du HMS Erebus en vue d'une exposition internationale parrainée par le Musée canadien de l'histoire. Parcs Canada a également apporté du soutien aux lieux historiques et aux parcs nationaux, depuis l'analyse d'échantillons de peinture au lieu historique national du Ranch-Bar U jusqu'à l'ambitieux projet consistant à réhabiliter 60 plaques de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada liées aux Pères de la Confédération en vue des célébrations de Canada 150. Ce travail, mené aux quatre coins du pays, contribue à la réalisation du mandat de Parcs Canada en ce qui concerne la diffusion de l'histoire riche et diversifiée du Canada par l'interprétation et les expositions.

Faits saillants

- **262 évaluations d'impact réalisées dans les lieux historiques nationaux pour protéger les ressources culturelles**
- **10 millions de dollars approuvés pour appuyer 70 projets patrimoniaux dans le cadre du Programme national de partage des coûts pour les lieux patrimoniaux administrés par l'Agence**
- **Conservation de longues maisons autochtones au lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks**
- **#noscoffres met en évidence une centaine d'objets uniques du passé du Canada sur Twitter, Facebook et Instagram**

En 2016-2017, Parcs Canada a appuyé la réduction des menaces dans les lieux historiques nationaux non administrés par le gouvernement fédéral en subventionnant de nouveaux travaux de conservation dans 70 lieux patrimoniaux. Au total, 38 projets avaient été entièrement mis en œuvre au 31 mars 2017 dans le cadre du Programme national de partage des coûts pour les lieux historiques nationaux. Le programme a reçu des fonds supplémentaires dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à bâtir des collectivités plus fortes grâce à des investissements dans les infrastructures. Ce financement a permis à Parcs Canada d'élargir le programme pour inclure les phares patrimoniaux et les gares ferroviaires patrimoniales et, conséquemment, on l'a renommé Programme national de partage des coûts pour les lieux patrimoniaux.

En raison de l'augmentation des évaluations d'impact et du financement reçu pour soutenir les lieux patrimoniaux administrés par d'autres partout au pays, l'Agence a modifié son indicateur de rendement et son objectif dans son plan ministériel 2017-2018 pour viser à maintenir ou améliorer les ressources culturelles d'importance nationale dans 137 lieux patrimoniaux d'ici mars 2018.

Investissements dans les biens faisant partie du patrimoine culturel

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence va investir près de 3,2 milliards de dollars sur cinq ans (2015-2016 à 2019-2020) pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme contribueront à remédier à la perte d'un patrimoine bâti irremplaçable d'importance historique nationale.

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des biens s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020

Résultats

En 2016-2017, Parcs Canada était sur la bonne voie pour atteindre son objectif visant à améliorer l'état des biens patrimoniaux, grâce à des dépenses totales en immobilisations de 52,4 millions de dollars. Après la deuxième année du programme de travail, l'état de 80 biens sur l'objectif global de 328 (24 pour cent) s'était amélioré à passable ou bon.

En 2016-2017, des travaux de conservation et de stabilisation ont été entrepris dans divers lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, en mettant l'accent sur les ressources d'importance historique nationale. Par exemple, une réhabilitation majeure des parois extérieures a été complétée au lieu historique national de l'Établissement-Ryan à Terre-Neuve, ainsi qu'un projet majeur pour stabiliser et reconstruire le mur périphérique au lieu historique national de Lower Fort Garry au Manitoba. Un projet de conservation pluriannuel en plusieurs phases s'est poursuivi au lieu historique national Province House, à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, avec l'érection de plates-formes de soutènement et de travail structurel.

Faits saillants

- **Parcs Canada reconnaît l'importance des lieux historiques nationaux pour l'ensemble de la population et pour les collectivités. Les projets de conservation sur les bâtiments historiques dans les lieux patrimoniaux présentent le défi unique de réhabiliter la structure tout en respectant le caractère patrimonial de ces lieux emblématiques**

Le rôle de chef de file qu'exerce Parcs Canada dans la conservation des lieux patrimoniaux aux quatre coins du pays permettra de s'assurer que ces lieux conservent leur vitalité et appuient le tourisme et la création d'emplois dans leurs collectivités, tout en veillant à ce que les générations futures de visiteurs canadiens aient accès à ces lieux du patrimoine culturel.

Faits marquants des autres programmes de conservation du patrimoine

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP) a continué de favoriser des mœurs axées sur la conservation du patrimoine en travaillant avec la communauté des dépositaires de biens immobiliers fédéraux pour s'assurer que le caractère patrimonial des bâtiments fédéraux soit respecté, conservé et préservé pour témoigner du legs du patrimoine bâti du Canada. En 2016-2017, on a examiné 138 projets pour atténuer leur impact sur les bâtiments du patrimoine fédéral, y compris des projets complexes dans la Cité parlementaire de la nation.

Résultats obtenus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2016-2017	Résultats réels en 2015-2016	Résultats réels en 2014-15
L'état de conservation des parcs nationaux et des aires marine nationales de conservation est maintenu ou amélioré.	Le pourcentage d'indicateurs dans les plans de surveillance des parcs nationaux pour lesquelles l'état est maintenu ou amélioré.	90 %	Annuelle	88 %	90 % (Cible : 90 %)	s.o.*
L'état des ressources culturelles d'importance nationale dans les lieux historiques nationaux ciblés est maintenu.	Le nombre de lieux historiques nationaux ciblés dans lesquels l'état des ressources culturelles d'importance nationale est maintenu.	60	D'ici mars 2018	90**	44 (Cible : 60 d'ici mars 2018) (en voie de réussite)	55 (Cible : 55 d'ici mars 2015)
L'état des biens s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	24 % 80 sur 328*** (en voie de réussite)	14 % 45 sur 328 (en voie de réussite)	s.o.*

*Nouvel indicateur de rendement mis en œuvre en 2015-2016.

** Comprend les lieux historiques nationaux, les phares patrimoniaux et les gares ferroviaires patrimoniales depuis l'élargissement du programme. Texte de l'indicateur modifié dans le Plan ministériel de 2017-2018.

*** Comprend les biens patrimoniaux dans les parcs et lieux historiques nationaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
185 944 344	185 944 344	189 348 761	177 801 510	(8 142 834)

Les dépenses réelles pour le programme de conservation des lieux patrimoniaux sont de 8,1 millions de dollars, soit 4,4 pour cent de moins par rapport aux dépenses prévues en 2016-2017. Cet écart est principalement attribuable aux fluctuations dans la nature et le calendrier des projets d'aménagement d'infrastructures devant remédier à la perte d'un patrimoine irremplaçable d'importance nationale.

Ressources humaines (équivalents temps plein [ETP])

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
874	945	71

Les ETP réels pour le programme de gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains sont au nombre de 71 ou 8,1 pour cent de plus que les ETP prévus en 2016-2017. Cet écart est principalement attribuable au nombre plus élevé que prévu des ETP requis pour les projets d'aménagement des infrastructures devant remédier à la perte d'un patrimoine bâti irremplaçable d'importance nationale et à l'augmentation du nombre d'étudiants grâce aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 pour l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public**Description**

Ce programme vise à inspirer un sentiment de fierté à l'égard des lieux gérés par Parcs Canada et à obtenir le soutien des Canadiens en sensibilisant ces derniers et en les amenant à mieux apprécier la valeur de ces lieux et les diverses façons de les explorer. Il est mis en œuvre par l'intermédiaire d'initiatives de promotion des lieux patrimoniaux pertinentes et efficaces, qui permettent de joindre les Canadiens dans leur vie quotidienne. Certaines de ces activités de promotion sont réalisées en collaboration avec des intervenants et des partenaires, ce qui permet de joindre et de mobiliser davantage de Canadiens.

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	80 %	Mars 2018

Résultats

Parcs Canada mènera sa prochaine enquête téléphonique nationale au début de 2018 et fera rapport sur les résultats liés au pourcentage du public canadien qui appuie la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, dans le rapport ministériel sur les résultats de 2017-2018.

Maximisation de la portée auprès des principaux publics

Pour amener la population canadienne à mieux connaître, à apprécier et à soutenir les lieux patrimoniaux de Parcs Canada, il faut assurer une présence proactive et constante fondée sur un ensemble de plates-formes, de contenus, d'endroits et de partenaires. En 2016-2017, Parcs Canada a poursuivi ses activités ciblées de sensibilisation, de promotion et ses campagnes médiatiques dans les principales régions métropolitaines de Montréal, Toronto, Vancouver et Ottawa-Gatineau où vivent de nombreux jeunes et de néo-Canadiens. Parmi des activités dignes de mention, on peut souligner la participation à des rassemblements et festivals, la présence sur des sites partenaires et des salons des consommateurs dans ces importantes régions métropolitaines afin de promouvoir et sensibiliser les gens aux possibilités de loisirs et d'apprentissage offertes dans les sites de Parcs Canada.

Faits saillants

- **435 000 contacts avec des interlocuteurs issus de publics cibles à Montréal, Toronto et Vancouver**
- **Plus de 13 000 personnes ont participé à la Table ronde de la ministre, la plus ambitieuse consultation du genre dans l'histoire de l'Agence**
- **Plus de 170 millions de vues dans le cadre de la campagne publicitaire « Votre entrée libre vers la découverte » (télévision, cinéma et internet)**

La Huitième Table ronde de la ministre (TRM), dont le thème était « Parlons de Parcs Canada », s'est tenue en janvier 2017. Ce fut la plus importante consultation jamais tenue pour conseiller la ministre sur les activités de Parcs Canada et elle aura permis au gouvernement de recueillir les points de vue et les perspectives de tous les Canadiens qui s'intéressent aux parcs nationaux, aux lieux historiques nationaux et aux aires marines nationales de conservation. Les gens pouvaient ainsi s'exprimer de diverses façons : en personne, par courrier électronique, en ligne et par l'entremise des médias sociaux.

Parcs Canada a mis en place une campagne intégrée de communication et de marketing intitulée « Votre entrée libre vers la découverte », qui a atteint des millions de visiteurs potentiels au Canada et partout au monde. Dans les premières semaines suivant son lancement, cette campagne a produit des millions de commandes de la carte d'entrée Découverte et une augmentation significative de l'activité sur les médias sociaux. L'Agence a également lancé un concours national intitulé « Gagnez un voyage dans le parc national du Gros-Morne » dans le cadre de la même opération publicitaire et l'on a vu une augmentation considérable du nombre d'abonnés au bulletin électronique.

Faits saillants

- **Près de 5,4 millions de cartes d'entrée Découverte commandées en ligne**
- **1,7 million d'abonnés au nouveau bulletin électronique**
- **Accroissement de 72 pour cent (100 294) du nombre d'abonnés sur Facebook**
- **Accroissement de 28 pour cent (37 644) du nombre d'abonnés sur Twitter**
- **50 825 nouveaux abonnés au nouveau compte Instagram de Parcs Canada**
- **Augmentation de 15 pour cent du nombre de bénévoles**

L'Agence a continué d'accroître sa présence dans les médias sociaux avec le lancement d'un compte Instagram. Les nombre d'abonnés aux comptes Twitter et aux pages Facebook de Parcs Canada ont continué de progresser tout au long de l'année, démontrant que l'Agence publie de l'information pertinente et captivante. Les communications les plus populaires en 2016-2017 ont été celles portant sur la Journée mondiale de la vie sauvage et la Journée internationale des forêts, ainsi que la page #mercredidela faune, la campagne « #MontrezVotresCarte » pour la distribution des cartes d'entrée Découverte, les nouvelles images de Google Streetview et la rencontre interactive avec les experts de la Mission Franklin sur Facebook en direct. On a également amélioré la navigation, la mise en page, le contenu et les images du site Web de Parcs Canada pour l'adapter parfaitement aux appareils mobiles et ainsi améliorer l'expérience de l'utilisateur.

Parcs Canada a continué à jouer un rôle de chef de file dans la promotion du mouvement mondial #NaturePourTous, lancé en collaboration avec plus d'une centaine de partenaires nationaux et internationaux au Congrès de l'UICN en 2016. Ce mouvement en pleine croissance cherche à inspirer l'amour de la nature et à susciter des appuis à la conservation.

Partenariats et participation

Parcs Canada a continué à tirer profit de partenariats stratégiques et d'ententes de collaboration visant à accroître sa portée grâce aux médias traditionnels, aux médias sociaux, à la participation à des événements clés en partenariat, aux salons commerciaux de l'industrie du tourisme et à des activités dans les principaux centres urbains. De nouveaux partenariats nationaux ont été négociés avec Destination Canada et l'Association du tourisme autochtone du Canada, ce qui a mené à une compréhension accrue et commune des nouveaux produits qui pourraient être offerts aux visiteurs et percer les marchés touristiques nationaux et internationaux. L'Agence a collaboré avec Mountain Equipment Co-op et la Banque canadienne impériale de commerce dans le cadre du concours national intégré à la campagne « Votre entrée libre vers la découverte ». Grâce à un partenariat avec Amazing Race Canada, plus de 20 endroits de Parcs Canada ont été présentés au cours de cette populaire série télévisée. Les sites de Parcs Canada ont également été mis en vedette dans le cadre des séries documentaires « Striking Balance », une exploration de huit réserves de biosphère du Canada, et « Canada plus grand que nature », qui présentait des aventures en plein air. En outre, l'Agence a maintenu sa collaboration avec Google en publiant de nouvelles visites d'endroits de Parcs Canada dans Google Street View.

Faits saillants

- **Mise à l'essai de visites en réalité virtuelle d'endroits de Parcs Canada en utilisant l'application mobile Google Expeditions lors d'activités de diffusion externe**

Dans la foulée du 150^e anniversaire du Canada et du centenaire des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a collaboré avec National Geographic pour créer un tout nouveau Guide des lieux historiques nationaux du Canada. Une autre nouveauté en 2017 fut la deuxième édition revue et plus élaborée du très populaire Guide des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada. Ces guides ont été mis en vente en décembre 2016 et ont été officiellement lancés dans le cadre des célébrations du centenaire à la fin de janvier à Montréal et Toronto.

Faits saillants

- **Ventes importantes du guide touristique du National Geographic : plus de 10 000 exemplaires vendus au cours des trois premiers mois**

En plus de ces activités avec des partenaires nationaux, on a déployé des efforts considérables au niveau local. Par exemple, le partenariat avec Boating Ontario a permis d'offrir l'éclusage gratuit à quiconque avait acheté une embarcation au Toronto International Boat Show. Au total, on a distribué 971 permis d'éclusage. Cette activité très prisée à Toronto a promu Parcs Canada et ses produits pour les visiteurs auprès des milliers de personnes présentes.

Résultats obtenus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2016-2017	Résultats réels en 2015-2016	Résultats réels en 2014-2015
Les Canadiens appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux relevant de Parcs Canada.	Le pourcentage de Canadiens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux relevant de Parcs Canada.	80 %	Mars 2018	À être évalué en mars 2018	s.o.*	s.o.*

*Nouvelle méthodologie mise en œuvre en 2014. Les résultats seront disponibles en 2018 lors de la prochaine Enquête nationale auprès des Canadiens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
45 187 665	45 187 665	47 893 264	44 968 472	(219 193)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
367	370	3

Programme 1.4 : Expérience du visiteur**Description**

Ce programme crée des occasions, pour les visiteurs du Canada et d'ailleurs, de découvrir, d'explorer, d'apprécier et de tisser des liens personnels avec le parc urbain national, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, les aires marines nationales de conservation et les canaux patrimoniaux du Canada. Il comprend toute une gamme d'activités, de services et de produits associés à la planification avant la visite, à la visite sur les lieux et aux communications après la visite. Ces activités touchent le marketing touristique, les renseignements sur la planification de séjours, l'accueil, l'orientation, l'interprétation, les activités de loisir, les activités spéciales, la marchandise, les services de conformité et de sécurité des visiteurs et les installations destinées aux visiteurs. Le programme est appuyé par les analyses du marché et des visiteurs, l'analyse des tendances et la mesure du rendement.

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
Les Canadiens et les visiteurs étrangers visitent des lieux administrés par Parcs Canada, et les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement à ces lieux.	Augmentation du nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2 %	Annuelle
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	85 %	Annuelle
	En moyenne, le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 %	Annuelle

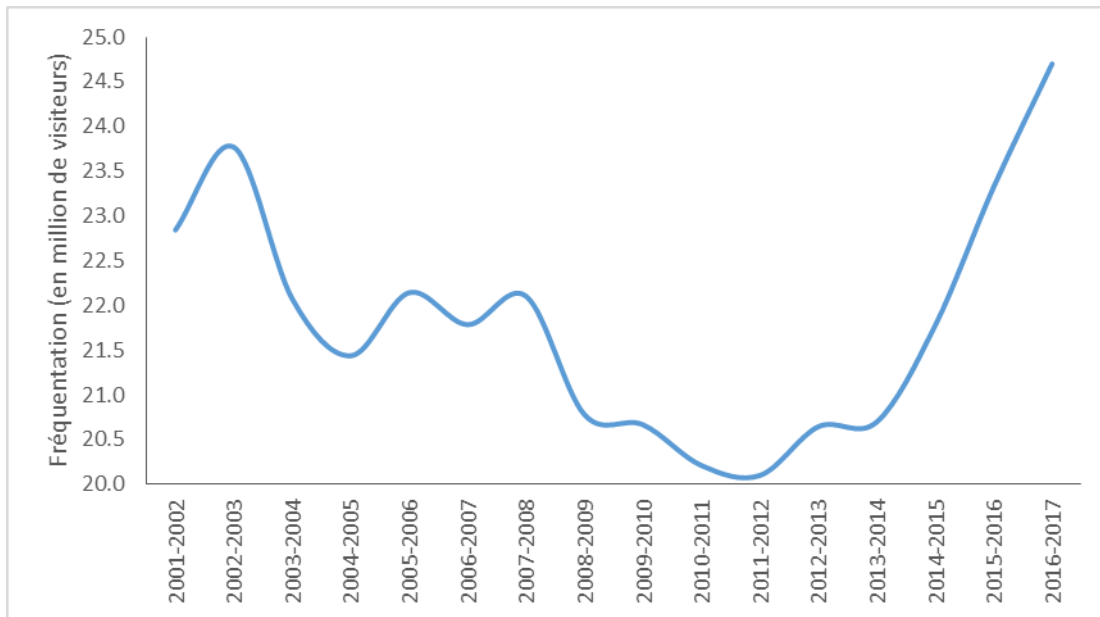
Résultats

En 2016-2017, Parcs Canada a fait progresser la priorité du gouvernement visant à ce que de plus larges pans de la population canadienne puissent découvrir l'environnement et les lieux patrimoniaux. Avec plus de 1,4 million de visites-personne supplémentaires en 2016-2017, la fréquentation des lieux patrimoniaux de Parcs Canada s'est accrue de six pour cent pour atteindre plus de 24,7 millions de visiteurs. L'Agence a donc dépassé son objectif de fréquentation de quatre pour cent. Parcs Canada a surtout atteint son objectif lié au pourcentage de personnes interrogées qui ont dit donner de l'importance au site qu'elles visitaient, ce qui s'est avéré dans 78 pour cent des cas. Par ailleurs, 96 pour cent de ces personnes se disaient satisfaites de leur visite. L'Agence a donc dépassé son objectif de satisfaction de six pour cent. Les variations annuelles des résultats des enquêtes sont normales et sont liées à des changements dans le groupe de sites de Parcs Canada qui participent chaque année et des différences dans la composition des visiteurs (par exemple, visiteurs canadiens contre visiteurs internationaux, premières visites contre visites répétées).

Faits saillants

- **Hausse de la fréquentation :**
 - 29 % au parc national de la Péninsule-Bruce
 - 22 % au parc marin national Fathom Five
 - 18 % au lieu historique national (LHN) de L'Anse aux Meadows
 - 17 % au lieu patrimonial Green Gables
 - 19 % au LHN du Fort-Anne
 - 18 % au LHN de Lower Fort Garry
 - 22 % au LHN du Fort-Langley
- **Augmentation de 22 % des réservations de camping**

Fréquentation annuelle dans les sites de Parcs Canada entre 2001-2002 et 2016-2017



Remarque : La fréquentation a connu une baisse pendant près d'une décennie avant de remonter en 2012-2013.

Améliorer les expériences offertes au visiteur

Conformément à la priorité du gouvernement du Canada, l'Agence a continué d'explorer les moyens d'élargir et d'améliorer la gamme de programmes et de services qu'elle offre au public. À l'été 2016, on a mis à l'essai de nouvelles composantes du programme d'initiation au camping qui jouit d'une grande popularité. Diverses activités visaient ainsi à intéresser les post-boomers, les néo-Canadiens et les jeunes familles. Toujours dans le but d'attirer de nouveaux publics, Parcs Canada a poursuivi son partenariat avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne en offrant aux nouveaux citoyens canadiens un accès gratuit aux sites de Parcs Canada pour un an grâce au laissez-passer culturel de l'Institut.

Parcs Canada a également élargi ses programmes Xplorateurs et Club Parka, en étendant leur portée à 105 endroits, ce qui a permis de les offrir à plus de 300 000 personnes. Le programme Club Parka a été encore amélioré en 2016-2017 avec l'ajout d'une vidéo et d'une figurine Parka à l'occasion de Canada 150, de nouvelles statuettes et de figures gonflables et de l'extension de l'application Missions Photo à 10 nouveaux sites (30 au total). Pour répondre à l'intérêt croissant des visiteurs pour les expériences culinaires, on a conçu une trousse pour aider à la planification et l'organisation de diverses activités liées à la nourriture dans les sites de Parcs Canada.

Dans les sites historiques nationaux, Parcs Canada a entrepris de mettre en œuvre une nouvelle approche de la présentation de l’histoire en établissant des liens entre plusieurs lieux patrimoniaux qui racontent des épisodes connexes pour les situer dans le contexte plus large de l’histoire du Canada. À cette fin, l’on a préparé des expositions dans cinq principaux lieux historiques nationaux (Sir-George-Étienne Cartier, Province House, Villa-Bellevue, Fort-Anne et Cave and Basin) et 12 troussees de diffusion externe.

L’Agence a reçu 4,7 millions de dollars sur cinq ans à partir du budget de 2016 afin d’encourager les possibilités de narration de récits et de tourisme axées sur les Autochtones. À la fin de 2016-2017, 34 nouveaux projets avaient été approuvés ou étaient en cours dans la poursuite de cet objectif. Cela comprenait des activités spéciales et la création d’ateliers où des anciens et des interprètes autochtones pouvaient transmettre leur enseignement et leurs récits. On a aussi eu recours à l’art autochtone et à des plates-formes multimédias pour que les voix autochtones puissent s’exprimer. En plus du travail sur le terrain, Parcs Canada a conclu un protocole d’entente avec l’Association du tourisme autochtone du Canada pour travailler sur des projets de développement de produits et de marketing et sur l’expansion des connaissances liées aux réseaux communs et respectifs.

Investissement dans les installations destinées aux visiteurs

À l’appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l’Agence va investir près de 3,2 milliards de dollars sur cinq ans (2015-2016 à 2019-2020) pour améliorer l’état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme aideront à renouveler les installations destinées aux visiteurs.

Faits saillants

- **Programmation nouvelle et innovante**
 - **Activité « Votre pique-nique parfait » au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton**
 - **Patinoire artificielle unique en son genre au lieu historique national du Fort-George**
- **Nouveaux projets-pilotes en matière d’hébergement**
 - **Cocon dans les arbres dans le Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton**
 - **Microcube dans le parc national Forillon**
 - **Mini-chalets dans le parc national des Lacs-Waterton**
- **Mise à l’étude de nouveaux moyens de transport et de navettes pour accéder aux sites de Parcs Canada**
- **68 OTENTik installé dans sept sites pour un total de 366 aux quatre coins du pays**
- **Sophie Grégoire Trudeau nommée guide honoraire de Parcs Canada pour les familles**
- **Assermentation de 675 nouveaux citoyens canadiens lors de 13 cérémonies de citoyenneté sur des sites de Parcs Canada**

Les projets de 2016-2017 en un coup d'œil

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible
L'état des biens destinés à l'expérience du visiteur s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020

Résultats

Grâce à des dépenses totales en immobilisations de 234,7 millions de dollars en 2016-2017, Parcs Canada est en bonne voie d'atteindre son objectif d'améliorer l'état des installations destinées aux visiteurs. Après la deuxième année du programme de travail, l'état de 356 biens sur l'objectif global de 1 322 (26 pour cent) s'était amélioré à passable ou bon. Les biens rénovés représentent trois pour cent du portefeuille global des installations destinées aux visiteurs.

En 2016-2017, Parcs Canada a poursuivi la réalisation de son plan d'investissements ciblés dans les infrastructures pour améliorer des installations destinées aux visiteurs dont l'état est jugé comme mauvais ou très mauvais à passable ou bon. Les projets sont axés sur la rénovation des installations servant aux visiteurs, tels que les centres d'accueil, les terrains de camping, les sentiers polyvalents, les routes d'accès et les parcs de stationnement dans les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et canaux patrimoniaux. Ces investissements permettront d'assurer la qualité et la fiabilité des offres aux visiteurs et d'amener les visiteurs canadiens et ceux venus d'ailleurs à développer un sentiment d'attachement personnel envers ces lieux patrimoniaux.

Faits saillants

- **Amélioration de l'accès pour les visiteurs (entrée, stationnement, trottoirs) au lieu historique national du Canal-de-Sault Ste. Marie**
- **Réfection des passerelles et promenades au lieu historique national de la Colline-Battle Hill-des-Gitwangaks**
- **Rénovation du centre d'interprétation et d'observation au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent**
- **Modernisation des installations destinées aux visiteurs, y compris la stabilisation des talus rocheux et des sentiers du canyon Johnston et asphaltage de l'autoroute 93 Nord dans le parc national Banff**
- **Rénovation des installations destinée aux visiteurs, notamment les quais marins et l'entrée au terrain de camping Newman dans le parc national Terra-Nova**
- **Aménagement du terrain de camping Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding**

Canada 150

En 2016-2017, Parcs Canada a élaboré et a commencé à mettre en œuvre un plan pour sa participation aux activités fédérales devant souligner le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. En décembre 2016, l'Agence a lancé sa campagne de promotion de la carte d'entrée Découverte 2017 offrant l'entrée libre dans les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, ainsi que l'éclusement sur les canaux. On a également jeté les bases pour d'autres célébrations et activités commémoratives en 2017, dont le centenaire des lieux historiques nationaux. On devait aussi souligner certains événements des deux guerres mondiales, notamment le 75^e anniversaire du débarquement de Dieppe et le 100^e anniversaire des batailles de la crête de Vimy et de Passchendaele.

Le secteur des opérations a fait les préparatifs nécessaires en vue d'une fréquentation accrue en 2017. On a ainsi examiné les besoins en personnel et les plans de service pour le nettoyage et la maintenance, prévu des moyens pour gérer le trafic accru et la demande de stationnement, coordonné le travail avec des partenaires et des collectivités, planifié des activités locales, renouvelé et enrichi la programmation et élaboré et mis en œuvre une stratégie de promotion de la marque Canada 150 dans les sites de Parcs Canada.

Faits saillants

- **Les visiteurs du Canada et de 193 autres endroits au monde ont commandé près de 5,4 millions de cartes d'entrée Découverte gratuites en 2017**
- **Nouveaux produits de Canada 150 ajoutés à la gamme du Programme national de produits dérivés**
- **Commémoration d'épisodes des deux guerres mondiales : 75^e anniversaire de la bataille de Hong Kong et centenaires des batailles de la Somme et de Beaumont-Hamel**
- **Anniversaires soulignés : centenaire du suffrage féminin, cent-cinquantième des raids des fenians, 175^e de la naissance de sir Wilfrid Laurier et 175^e de l'élection des dirigeants du gouvernement responsable**
- **Le programme « Les héros de chez nous » a continué à rappeler le rôle unique que des personnes ont joué dans l'effort de guerre**
- **Nouveau programme intitulé « Nos héros de la haute mer » soulignant les faits marquants liés à la marine marchande et marquant le 75^e anniversaire du programme de construction navale d'urgence du Canada**

Résultats obtenus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2016-2017	Résultats réels en 2015-2016	Résultats réels en 2014-2015
Les sites de Parcs Canada attirent des visiteurs canadiens et étrangers et lorsqu'on les interroge, ceux-ci disent éprouver un sentiment d'attachement envers ces endroits.	Augmenter le nombre de visites dans les lieux administrés par Parcs Canada.	2 %	Annuelle	6 %	7 % (Cible : 2 %)	5 % (Cible : 2 %)
	La proportion moyenne de visiteurs qui donnent de l'importance à l'endroit.	85 %	Annuelle	78 %	82 % (Cible : 85 %)	80 % (Cible : 85 %)
	La proportion moyenne de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite.	90 %	Annuelle	96 %	95 % (Cible : 90 %)	95 % (Cible : 90 %)
L'état des biens destinés à l'expérience du visiteur s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	26 % 356 sur 1 322 (en voie de réussite)	11 % 146 sur 1 322 (en voie de réussite)	s.o.*

*Nouvel indicateur de rendement mis en œuvre en 2015-2016.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
479 851 370	479 851 370	613 216 315	490 888 796	11 037 426

Les autorisations pouvant être utilisées pour le programme expérience du visiteur sont de 133,4 millions de dollars, soit 27,8 pour cent de plus que les dépenses prévues pour 2016-2017. Cet écart est principalement attribuable aux fonds non dépensés de 2015-2016 ayant pu être utilisés en 2016-2017 ainsi qu'aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 pour aménager des sentiers dans certains parcs nationaux, pour élaborer des programmes et pour favoriser le rapprochement de la population canadienne de ses lieux patrimoniaux dans la foulée des célébrations de Canada 150, ainsi que pour la création de nouveaux postes étudiants grâce à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Les dépenses réelles pour le programme expérience du visiteur ont atteint 11 millions de dollars, soit 2,3 pour cent de plus que ce qui avait été prévu en 2016-2017. Cet écart est principalement dû à un règlement associé à un litige de longue date sur le montant du paiement en lieu et place des impôts payés par la Couronne fédérale pour le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, aux dépenses découlant des fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 pour aménager des sentiers dans certains parcs nationaux et pour la création de nouveaux postes étudiants grâce à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence. Cet excédent par rapport aux dépenses prévues a été compensé par des dépenses inférieures aux dépenses prévues dans le parc urbain national de la Rouge du fait que la planification, la conception et la construction des installations destinées aux visiteurs ont été retardées en raison de négociations plus longues que prévu des accords de cession de terres.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
1 927	2 219	292

Les ETP réels pour le programme expérience du visiteur sont au nombre de 292 ou 15,1 pour cent de plus que les ETP prévus en 2016-2017. Cet écart est principalement dû aux ETP plus élevés que prévu pour le programme d'aménagement des infrastructures qui vise à combler le retard des travaux reportés sur les installations destinées aux visiteurs ainsi qu'à une augmentation du nombre d'étudiants grâce aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 consacrés à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Description

Ce programme comprend la gestion de l'infrastructure pour les Canadiens et présente des possibilités de retombées socioéconomiques pour les collectivités avoisinantes. Il est lié à l'exploitation, à l'entretien et à l'amélioration des portions de la Transcanadienne et de routes provinciales numérotées^{viii} qui sont situées dans des parcs nationaux et dans un lieu historique national; à la gestion des eaux de certains canaux patrimoniaux; et à la prestation de services municipaux dans certains lotissements urbains de parcs nationaux.^{ix}

Investissements dans les canaux patrimoniaux, les routes et les lotissements urbains

À l'appui de la priorité du gouvernement du Canada visant à accroître les programmes et services de Parcs Canada, l'Agence va investir près de 3,2 milliards de dollars sur cinq ans (2015-2016 à 2019-2020) pour améliorer l'état de ses biens contemporains et de ses structures et édifices patrimoniaux. Les investissements liés à ce programme permettront d'améliorer l'infrastructure des canaux et des lotissements urbains et de s'assurer que les routes traversant des lieux patrimoniaux sont sécuritaires et accessibles aux voyageurs.

Résultats

Grâce à des dépenses totales en immobilisations de 259,6 millions de dollars, Parcs Canada est en bonne voie d'atteindre son objectif visant à améliorer l'état des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains. Après la deuxième année du programme de travail, l'état de 91 biens sur l'objectif global de 272 (33 pour cent) s'était amélioré à passable ou bon.

En 2016-2017, Parcs Canada a poursuivi la mise en œuvre de son plan quinquennal

d'investissements dans les infrastructures ciblées dont l'état est jugé mauvais ou très mauvais pour les remettre à un état passable ou bon. Ces investissements ont permis d'améliorer de l'infrastructure urbaine, de s'assurer que les routes traversant les lieux patrimoniaux restent sécuritaires et accessibles aux voyageurs et de rénover les installations contemporaines rattachées aux canaux patrimoniaux.

Faits saillants

- **Barrage de Poonamalie, lieu historique national du Canal-Rideau**
- **Barrage de Kennesis et pont tournant Hastings, voie navigable Trent-Severn**
- **Autoroute 263, parc national de Prince Albert**
- **Route 301, parc national Terra-Nova**
- **Station de transfert de déchets du lotissement urbain, parc national Jasper**
- **Installations de traitement des eaux usées, parcs nationaux de Prince Albert et du Mont-Riding**

Le gouvernement du Canada a également fourni un financement important dans le budget 2016 pour la réfection des routes dans les parcs nationaux Yoho et Wood Buffalo. Les travaux sur ces projets ont débuté en 2016-2017. On a notamment réalisé une évaluation environnementale et attribué des contrats de construction pour l'autoroute 5 dans le parc national Wood Buffalo et entrepris l'élargissement d'une portion de six kilomètres de la route Transcanadienne dans le parc national Yoho.

Résultats obtenus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels en 2016-2017	Résultats réels en 2015-2016	Résultats réels en 2014-2015
L'état de l'infrastructure des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements s'améliore, passant de mauvais ou très mauvais à passable ou bon.	Le pourcentage des biens dont l'état est évalué comme étant mauvais ou très mauvais qui sont passés à passable ou bon.	100 %	D'ici mars 2020	33 % 91 sur 272 (en voie de réussite)	28 % 77 sur 272 (en voie de réussite)	s.o.*

*Nouvel indicateur de rendement mis en œuvre en 2015-2016

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
306 781 950	306 781 950	438 838 642	310 375 764	3 593 814

Les autorisations pouvant être utilisées pour le programme de gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains sont de 132,1 millions de dollars, soit 43 pour cent de plus que les dépenses planifiées pour 2016-2017. Cette augmentation est principalement attribuable aux fonds non dépensés de 2015-2016 qui ont pu être utilisés en 2016-2017 ainsi qu'à des fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 pour investir dans les autoroutes traversant les parcs nationaux.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
300	324	24

Les ETP réels pour le programme de gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains sont au nombre de 24 ou 8 pour cent de plus que les ETP prévus en 2016-2017. Cet écart est principalement dû à des ETP plus élevés que prévu pour le programme d'aménagement des infrastructures pour combler le retard des travaux reportés sur les biens routiers et voies navigables ainsi qu'à une augmentation du nombre d'étudiants grâce aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 qui ont été consacrés à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

L'information à l'appui des résultats et des ressources humaines et financières liée aux programmes de niveau inférieur de Parcs Canada est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).^x

Services internes

Description

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Les groupes d'activité sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Services de gestion et de surveillance

En 2016-2017, Parcs Canada a mis en place un bureau de gestion de projets ayant pour mandat de renforcer les pratiques, processus et contrôles de gestion de projets à l'échelle nationale et de soutenir la réalisation de projets d'investissement en respectant les délais et les budgets, avec probité et prudence. L'Agence a également poursuivi la mise en œuvre d'un système amélioré d'information sur la gestion des biens nationaux devant fournir de meilleures données et comptes-rendus et assurer l'application des pratiques de gestion d'actifs cohérentes à l'échelle de l'Agence. Ce nouveau système permet de tenir le registre de l'ensemble de l'inventaire des biens construits de l'Agence et accroît sa capacité à planifier et établir des priorités en ce qui concerne les travaux d'immobilisation et les activités opérationnelles et d'entretien correspondantes. On a également entrepris la deuxième année du plan d'investissement quinquennal. Le plan met l'accent sur les investissements prioritaires qui reflètent les domaines où les risques sont plus grands pour

l'Agence et qui sont plus susceptibles d'appuyer les objectifs du gouvernement du Canada. On y présente les projets à venir et une évaluation de la capacité de l'Agence à gérer ces projets. Au cours de la dernière année, Parcs Canada a considérablement amélioré sa fonction d'accès à l'information. En conséquence, l'Agence a éliminé son arriéré de demandes d'accès à l'information et respecté tous les délais législatifs pour les demandes d'accès à l'information en 2016-2017.

Services de gestion des ressources humaines

En avril 2016, Parcs Canada a adhéré au système de rémunération Phoenix. Comme de nombreuses organisations, l'Agence a connu des problèmes liés à l'administration de la rémunération et elle travaille en concertation avec les Services publics et de marchés publics (SPMP) par l'entremise de comités ou de groupes de travail pour trouver les moyens de résoudre ces problèmes.

Bien que l'Agence dispose d'une marge de manœuvre étroite pour résoudre les problèmes, elle a mis en place plusieurs mesures concrètes pour venir en aide aux membres de son personnel. Ces mesures comprennent la création d'une équipe spéciale de gestion de projet, l'ajout de ressources spécialisées en rémunération pour gérer les problèmes, un accès accru à Phoenix pour aider à résoudre les cas, l'identification des processus opérationnels essentiels affectant les salaires et la formation afférente, y compris de la documentation précise en temps utile, la nomination de contrôleurs (c'est-à-dire du personnel de saisie de données) dans toute l'organisation, la surveillance des problèmes de rémunération touchant les employés, ainsi que des comptes-rendus et une communication améliorée avec les membres du personnel, par l'entremise notamment du site intranet.

Alors que l'initiative de transformation MesRHGC est reportée à une date inconnue, l'Agence a réussi à mettre en œuvre un processus automatisé de recrutement d'étudiants.

L'Agence s'est conformée aux directives du gouvernement du Canada en cherchant à attirer, à former et à garder en pose une main-d'œuvre diversifiée, en renouvelant la section des possibilités d'emploi sur son site public, en créant un portail d'accueil pour les nouveaux employés, en menant un exercice de gestion du talent pour près de 400 gestionnaires, en établissant un nouveau cadre de gestion du rendement pour les dirigeants et en recrutant environ 1 700 étudiants. Dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement du Canada, l'Agence a réussi à atteindre ses objectifs de recrutement pour les emplois d'été et a dépensé 1,9 million de dollars pour embaucher 228 étudiants pour Jeunesse Canada au travail et 3,6 millions de dollars pour embaucher 494 étudiants pour le programme d'emplois verts.

L'Agence a également appliqué des mesures pour appuyer les efforts du gouvernement du Canada visant à créer un milieu de travail sain et respectueux. On a désigné un champion du bien-être et communiqué mensuellement avec le personnel. En outre, une section sur le bien-être a été lancée sur l'intranet de l'Agence (ParcsNet) et de nouvelles ressources ont été mises à la disposition du personnel, y compris la campagne « Je ne me reconnais pas » et le programme LifeSpeak, ainsi qu'une bibliothèque virtuelle sur le bien-être total, comprenant des outils de formation et autres. On a lancé une campagne promotionnelle sur le programme d'aide aux employés et aux familles publiée sur la nouvelle page d'accueil de ParcsNet. Un comité directeur sur le bien-être a été créé et travaillera à élaborer une stratégie de bien-être pour l'Agence en 2017-2018.

Services de gestion des finances

Conformément à l'orientation du gouvernement du Canada sur la transformation de la gestion financière, Parcs Canada a réalisé des gains d'efficacité et amélioré la productivité dans les opérations en complétant la centralisation des comptes créditeurs et en mettant en place des processus opérationnels normalisés.

Parcs Canada a également entrepris la mise en fonction d'une application électronique de délégation de pouvoirs qui automatisera la création et la maintenance de cartes de signature électronique et de pouvoirs de signature en matière financière.

Services de gestion de l'information (GI)

Parcs Canada a réalisé des progrès importants en recensant et documentant les sources d'information et les archives associées qui soutiennent et orientent les principaux processus de prise de décision au sein de l'Agence ainsi que la gestion des programmes. Grâce à ce travail, on pourra efficacement gérer, échanger et utiliser l'information à la fois au sein de Parcs Canada ainsi qu'avec nos partenaires et le public. Une approche révisée en matière de mise en œuvre des contrôles de la GI a éliminé la nécessité d'élaborer les plans d'action pour la tenue des registres des unités opérationnelles prévus pour cette année.

Parcs Canada a mis au point une approche différente axée sur les activités pour la planification et la mise en œuvre des outils de GI tels qu'un système électronique de gestion de documents et de données. Cette approche est maintenant utilisée pour mettre en œuvre les contrôles et outils requis pour la GI dans le cadre de chaque activité.

Services de gestion des biens immobiliers

En 2016-2017, l'Agence a poursuivi la modernisation du cadre de gestion des biens immobiliers afin d'assurer une approche cohérente dans la délivrance des permis, l'octroi de permis pour des activités spéciales et les logements fournis au personnel. On a élaboré un plan de travail pluriannuel, y compris des éléments livrables tels que l'examen des processus d'exécution de transactions immobilières dans les sites de Parcs Canada, un examen stratégique des approches de la fixation des loyers prévoyant la possibilité de passer aux taux du marché, et la rédaction d'un ensemble de politiques en matière de biens immobiliers pour l'agence d'ici 2018-2019.

En outre, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre de son système national intégré de gestion des biens immobiliers en transférant plus de 4 300 enregistrements de transactions immobilières à partir de bases de données existantes, en déployant avec succès les composants du système d'information géographique pour le projet et en complétant la formation sur place du personnel spécialisé en biens immobiliers dans plusieurs unités de gestion et lotissements urbains.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Écart (montant réel moins montant prévu) en 2016-2017
137 491 734	137 491 734	157 112 289	153 770 032	16 278 298

Les dépenses réelles pour les services internes ont atteint 16,3 millions de dollars, soit 11,8 pour cent de plus que ce qui avait été prévu en 2016-2017. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses pour les services de communication, les services juridiques, la gestion financière, les technologies de l'information et les acquisitions pour s'acquitter du mandat et des priorités de l'Agence.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Prévues en 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Écart (nombre réel moins nombre prévu) en 2016-2017
958	1 107	149

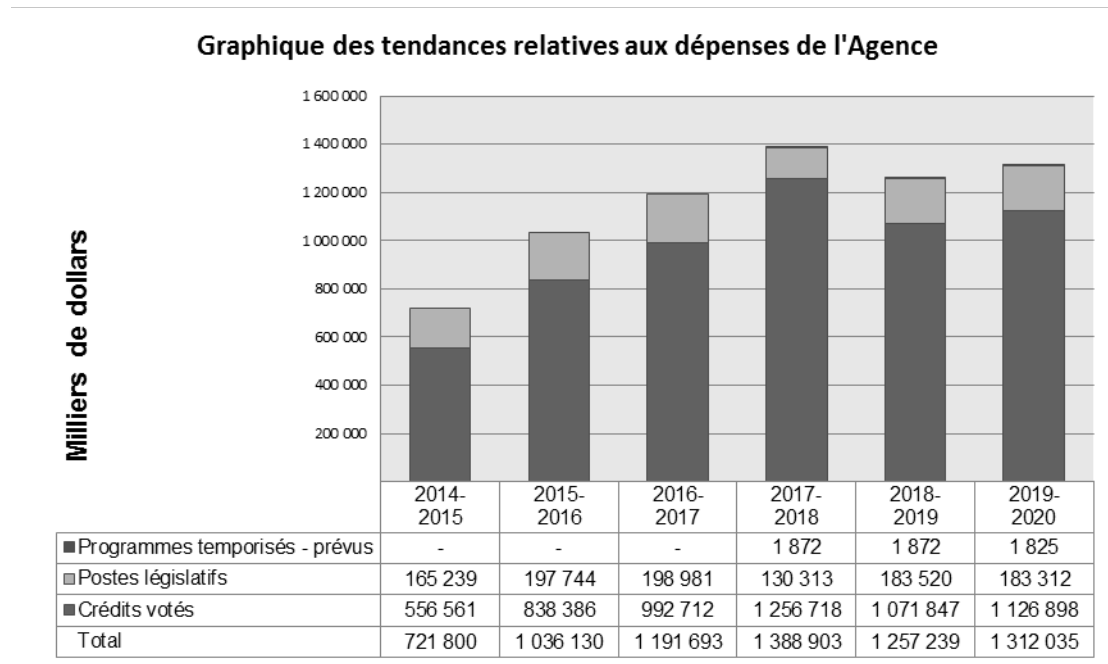
Les ETP réels pour les Services internes sont au nombre de 149 ou 15,5 pour cent de plus que les ETP prévus en 2016-2017. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses pour les services de communication, la gestion financière, les technologies de l'information et les acquisitions pour s'acquitter du mandat et des priorités de l'Agence.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances en matière de dépenses ministérielles

Le graphique ci-après illustre l'évolution des tendances de dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2014-2015 à 2016-2017, les dépenses représentent les dépenses réelles comptabilisées dans les Comptes publics. Pour la période allant de 2017-2018 à 2019-2020, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer le résultat stratégique de l'Agence. La prolongation, la réduction ou l'augmentation du financement des programmes temporisés est assujettie aux décisions du gouvernement. Les résultats de ces décisions seront pris en compte dans les prochains exercices budgétaires et le prochain budget des dépenses de l'Agence.



L'augmentation des dépenses réelles et des dépenses prévues au cours de la période de six ans s'étalant de 2014-2015 à 2019-2020 s'explique principalement par des investissements de près de 3,2 milliards de dollars pour l'aménagement des infrastructures dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation. Ce travail contribue à combler le retard des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations touristiques, des routes et des voies navigables afin d'atténuer les risques pour la santé et la sécurité du public, d'enrayer la perte irréversible de sites emblématiques et de créer des débouchés économiques. Ce financement sera épuisé en 2019-2020.

Les dépenses prévues sont à leur plus haut niveau en 2017-2018 à près de 1,4 milliard de dollars. Ce pic est principalement attribuable aux nouveaux fonds pour l'aménagement de sentiers et de routes dans les parcs nationaux ainsi qu'aux subventions versées récemment pour mettre au point des programmes et favoriser le rapprochement de la population canadienne de ses lieux patrimoniaux dans la foulée des célébrations de Canada 150.

Les dépenses législatives prévues en 2017-2018 ont été considérablement réduites, en raison de la diminution prévisible des revenus de l'Agence. Cette réduction est le résultat de l'entrée gratuite offerte à tous les visiteurs des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux à l'occasion du 150^e anniversaire de la Confédération. Cette réduction est compensée par une augmentation correspondante des autorisations votées en 2017-2018.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes
(en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses en 2016-2017	Dépenses prévues en 2016-2017	Dépenses prévues en 2017-2018	Dépenses prévues en 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) en 2014-2015
1.1 Création de lieux patrimoniaux	18 281 238	18 281 238	12 574 855	10 910 165	23 327 712	13 888 477	17 719 496	21 199 396
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	185 944 344	185 944 344	219 566 624	202 358 026	189 348 761	177 801 510	163 462 332	137 267 951
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	45 187 665	45 187 665	42 921 405	41 272 778	47 893 264	44 968 472	40 743 143	42 872 689
1.4 Expérience du visiteur	479 851 370	479 851 370	526 736 042	487 697 643	613 216 315	490 888 796	400 413 772	291 314 470
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	306 781 950	306 781 950	436 520 130	368 145 135	438 838 642	310 375 764	272 412 103	136 302 253
Sous-total	1 036 046 567	1 036 046 567	1 238 319 056	1 110 383 747	1 312 624 694	1 037 923 019	894 750 846	628 956 759
Services internes	137 491 734	137 491 734	150 584 014	146 855 208	157 112 289	153 770 032	141 379 561	92 843 101
Total	1 173 538 301	1 173 538 301	1 388 903 070	1 257 238 955	1 469 736 983	1 191 693 051	1 036 130 407	721 799 860

Les dépenses prévues de l'Agence reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence. Cet écart est principalement attribuable aux fonds non dépensés de 2015-2016 ayant pu être utilisés en 2016-2017 ainsi qu'aux fonds supplémentaires reçus en 2016-2017 pour investir dans des sentiers et des routes dans les parcs nationaux, pour élaborer des programmes et pour favoriser le rapprochement de la population canadienne de ses lieux patrimoniaux dans la foulée des célébrations de Canada 150, ainsi que pour la création de nouveaux postes étudiants grâce à l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence. Les dépenses réelles de 1,2 milliard de dollars (81 pour cent du total des autorisations) reflètent les dépenses de l'Agence telles qu'elles sont déclarées dans les comptes publics de 2016-2017 et représentent 18,2 millions de dollars de plus que prévu en raison des fonds supplémentaires reçus au cours de l'exercice.

Ressources humaines réelles

Résumé des ressources humaines pour les programmes et les services internes (équivalents temps plein)

Programmes et services internes	Données réelles en 2014-2015	Données réelles en 2015-2016	Prévision pour 2016-2017	Réelles en 2016-2017	Prévues en 2017-2018	Prévues en 2018-2019
1.1 Création de lieux patrimoniaux	60	50	33	49	39	39
1.2 Conservation des lieux patrimoniaux	875	873	874	945	920	913
1.3 Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	355	335	367	370	349	348
1.4 Expérience du visiteur	2 070	2 064	1 927	2 219	2 210	2 151
1.5 Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	293	291	300	324	318	317
Sous-total	3 653	3 613	3 501	3 907	3 836	3 768
Services internes	571	1 030	958	1 107	1 073	1 072
Total	4 224	4 643	4 459	5 014	4 909	4 840

Les équivalents temps plein prévus de l'Agence reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence. En 2016-2017, l'Agence a eu recours à 5 014 ETP, soit 555 ETP ou 12,4 pour cent de plus que ce qui était prévu. La différence dans les ETP est principalement attribuable à un financement additionnel annuel reçu en 2016-2017 pour élargir la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence afin de soutenir la création de nouveaux postes d'étudiants et des ETP plus élevés que prévus dans le cadre de l'aménagement des infrastructures pour combler le retard des travaux reportés pour la réfection des biens patrimoniaux, des installations touristiques, des routes et des voies navigables.

Dépenses par crédit voté

Pour de plus amples renseignements au sujet des dépenses votées et législatives de l'Agence Parcs Canada, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada 2017](#).^{xi}

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2016-2017 avec le [Cadre](#)^{xii} pangouvernemental (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Activité du gouvernement du Canada	Dépenses réelles en 2016-2017
Création de lieux patrimoniaux	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	13 888 477
Conservation des lieux patrimoniaux	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	177 801 510
Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	44 968 472
Expérience du visiteur	Affaires sociales	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	490 888 796
Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	310 375 764

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	185 944 344	177 801 510
Affaires sociales	850 102 223	860 121 509
Affaires internationales	0	0
Affaires gouvernementales	0	0

États financiers et points saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers de l'Agence Parcs Canada non vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 sont disponibles sur le [site Web de l'Agence](#).^{xiii}

Faits saillants des états financiers

Les états financiers non vérifiés de l'Agence Parcs Canada sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public canadien (principes de comptabilité d'exercice) plutôt que sur les rapports fondés sur l'affectation (comptabilité de caisse modifiée). Les dépenses présentées dans d'autres sections de ce document sont fondées sur la comptabilité de caisse modifiée plutôt que selon la méthode de comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût de fonctionnement net (comptabilité d'exercice) est présenté dans la note 3 des états financiers.

État condensé des opérations (non vérifié) pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (en dollars)

Informations financières	2016-2017 Résultats prévus	en 2016-2017 Données réelles	2015-2016 Données réelles	Écart (montant réel en 2016-2017 moins montant prévu en 2016-2017)	Écart (montant réel en 2016-2017 moins montant réel en 2015-2016)
Total des charges	682 129 000	799 899 380	726 736 296	117 770 380	73 163 084
Total des revenus	123 000 000	144 582 241	139 391 856	21 582 241	5 190 385
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	559 129 000	655 317 139	587 344 440	96 188 139	67 972 699

Dépenses

Résultats réels contre résultats prévus : Les dépenses ont été de 117,8 M\$ plus élevé que prévu (montant prévu : 682,1 M\$; montant réel : 799,9 M\$). Cela s'explique principalement par un règlement lié à un litige de longue date sur le montant du paiement en lieu et place des impôts payés par la Couronne fédérale pour le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, ainsi que par les subventions supplémentaires reçues pour mettre au point des programmes, pour favoriser le rapprochement de la population canadienne des lieux patrimoniaux du Canada dans la foulée des célébrations de Canada 150 et pour créer de nouveaux postes étudiants en élargissant la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence.

Résultats réels sur douze mois : Les dépenses ont augmenté de 73,2 M\$ (799,9 M\$ en 2016-2017, 726,7 M\$ en 2015-2016). Cela s'explique principalement par un règlement lié à un litige de longue date sur le montant du paiement en lieu et place des impôts payés par la Couronne fédérale pour le lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax, ainsi que par les subventions supplémentaires reçues pour mettre au point des programmes et pour favoriser le rapprochement de la population canadienne des lieux patrimoniaux du Canada dans la foulée des célébrations de Canada 150. Il faut aussi compter des coûts salariaux additionnels résultant de la création de nouveaux postes étudiants par l'élargissement de la Stratégie emploi jeunesse de l'Agence et l'augmentation de l'amortissement en raison des travaux d'aménagement des infrastructures complétés.

Revenus

Résultats réels contre résultats prévus : Les revenus ont été de 21,6 M\$ plus élevés que prévu (montant prévu : 123,0 M\$, montant réel : 144,6 M\$) principalement en raison de l'augmentation des visites dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada et des recettes accrues provenant du camping et de la location de terrains.

Résultats réels sur douze mois : Les revenus ont augmenté de 5,2 M\$ d'un exercice à l'autre (144,6 M\$ en 2016-2017 contre 139,4 M\$ en 2015-2016) principalement en raison d'une augmentation des recettes provenant du camping et de la location de terrains.

État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2017 (en dollars)

Information financière	2016-2017	2015-2016	Écart (2016-2017 moins 2015-2016)
Total du passif net	262 884 871	232 630 731	30 254 140
Total des actifs financiers nets	194 475 490	177 857 780	16 617 710
Dette nette du ministère	68 409 381	54 772 951	13 636 430
Total des actifs non financiers	2 772 111 244	2 324 146 835	447 964 409
Situation financière nette du ministère	2 703 701 863	2 269 373 884	434 327 979

La dette nette correspond à l'écart entre le montant total net des passifs et le montant total net des actifs, et ceci représente des passifs pour lesquels l'Agence nécessitera des crédits futurs. La dette nette de l'Agence Parcs Canada a augmenté de 13,6 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des passifs environnementaux de 13,4 millions de dollars (50,6 millions de dollars en 2016-2017 contre 37,2 millions de dollars en 2015-2016) en raison de nouvelles données ayant entraîné une évaluation révisée du passif.

La situation financière nette correspond à la différence entre la dette nette et le total des actifs non financiers et se compose principalement d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 434,3 millions de dollars (2 703,7 millions de dollars en 2016-2017 contre 2 269,4 millions de dollars en 2015-2016) est principalement attribuable à une augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Information gouvernementale

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Premier dirigeant : Daniel Watson, directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur l'Agence Parcs Canada](#)^{xiv}
- [Loi sur les parcs nationaux du Canada](#)^{xv}
- [Loi concernant le parc urbain national de la Rouge](#)^{xvi}
- [Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada](#)^{xvii}
- [Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada](#)^{xviii}
- [Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent](#)^{xix}
- [Règlement sur les canaux historiques, en vertu de la Loi sur le ministère des Transports](#)^{xx}
- [Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales](#)^{xxi}
- [Loi sur la protection des phares patrimoniaux](#)^{xxii}
- [Loi sur les espèces en péril](#)^{xxiii}

Année d'incorporation ou de création : 1998

Cadre du rapport

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement de programmes de Parcs Canada enregistrés pour 2016-2017 sont présentés ci-après.

Résultat stratégique : Les Canadiens éprouvent un fort sentiment d'appartenance à l'égard des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux, des canaux patrimoniaux et des aires marines nationales de conservation du pays, et ils profitent de ces endroits protégés tout en s'efforçant de les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Programme 1.1 : Création de lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.1.1 : Création de parcs nationaux

Sous-programme 1.1.2 : Création d'aires marines nationales de conservation

Sous-programme 1.1.3 : Désignations de lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.1.4 : Autres désignations de lieux patrimoniaux

Programme 1.2 : Conservation des lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.2.1 : Conservation des parcs nationaux

Sous-programme 1.2.2 : Conservation du parc urbain national

Sous-programme 1.2.3 : Conservation des aires marines nationales

Sous-programme 1.2.4 : Conservation des lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.2.5 : Conservation d'autres lieux patrimoniaux

Programme 1.3 : Promotion des lieux patrimoniaux et soutien du public

Sous-programme 1.3.1 : Promotion des lieux patrimoniaux

Sous-programme 1.3.2 : Partenariats et participation

Programme 1.4 : Expérience du visiteur

Sous-programme 1.4.1 : Expérience du visiteur dans les parcs nationaux

Sous-programme 1.4.2 : Expérience du visiteur dans le parc urbain national

Sous-programme 1.4.3 : Expérience du visiteur dans les aires marines nationales de conservation

Sous-programme 1.4.4 : Expérience du visiteur dans les lieux historiques nationaux

Sous-programme 1.4.5 : Expérience du visiteur dans les canaux patrimoniaux

Programme 1.5 : Gestion des canaux patrimoniaux, des routes et des lotissements urbains

Sous-programme 1.5.1 : Gestion des lotissements urbains

Sous-programme 1.5.2 : Gestion des routes

Sous-programme 1.5.3 : Gestion des canaux patrimoniaux

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

L'information à l'appui des résultats et des ressources humaines et financières liée aux programmes de niveau inférieur de Parcs Canada est disponible dans [l'InfoBase du SCT](#).^{xxiv}

Renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires mentionnés ci-après sont disponibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xxv}

- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Audits et évaluations internes
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes
- ▶ Rapport d'étape sur les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- ▶ Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#).^{xxvi} Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Bureau national de Parcs Canada

30, rue Victoria
Gatineau Québec Canada J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (International)

819-420-9486

Téléimprimeur (TTY) :

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Courriel : information@pc.gc.ca

Annexe : définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès d'une organisation, d'un programme ou d'une initiative que l'on prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'engager une dépense à partir du Trésor.

dépenses budgétaires (Budgetary expenditures)

Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et les versements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses qui ont été approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi, autre qu'une loi de crédits. La loi établit l'objet des dépenses et les dispositions en vertu desquelles elles peuvent être engagées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi de crédits. Le libellé d'un crédit constitue les dispositions qui régissent l'engagement de ces dépenses.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Évaluation (Evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen quantitatif ou qualitatif de mesurer un résultat ou un extrant, dans l'intention d'évaluer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet, un organisme central, etc.) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

plans (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens et Canadiennes qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- i Définition de l'intégrité écologique, <http://www.pc.gc.ca/fr/nature/science/conservation>; Définition de l'intégrité commémorative, http://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1
- ii. Le réseau de parcs nationaux du Canada, <https://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/cnnp-cnnp/carte-map>
- iii. Le réseau des aires marines nationales de conservation du Canada, <http://www.pc.gc.ca/fr/amnc-nmca/cnamnc-cnncma/carte-map>
- iv. Les canaux patrimoniaux comprennent la voie navigable Trent-Severn, le canal Rideau et le canal de Sault Ste. Marie en Ontario, le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue et le canal de Saint-Ours au Québec et le canal de St. Peters en Nouvelle-Écosse.
- v. Lettre de mandat de la ministre, <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement-climatique>
- vi. Site Web de Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>
- vii. Des parcours à découvrir, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/aa-ia/parcours-pathways>
- viii. Les autoroutes que gère Parcs Canada forment 1 151 kilomètres d'autoroutes à deux voies, y compris 360 kilomètres sur deux voies de la route transcanadienne passant par les parcs nationaux Banff, Yoho, des Glaciers, du Mont-Revelstoke et Terra Nova, 791 kilomètres d'autoroutes à deux voies traversant huit provinces et un territoire, y compris la Piste Cabot de l'île du Cap-Breton, et 235 ponts d'autoroute.
- ix. Ces lotissements urbains sont les suivants : Field dans le parc national du Canada Yoho en Colombie-Britannique, Lake Louise dans le parc national du Canada Banff en Alberta, Wasagaming dans le parc national du Canada du Mont-Riding au Manitoba, Waskesiu dans le parc national du Canada de Prince Albert en Saskatchewan et Waterton dans le parc national du Canada des Lacs-Waterton en Alberta. Deux autres lotissements urbains, soit ceux de Banff et Jasper, jouissent de l'autonomie gouvernementale depuis 1990 et 2002, respectivement. Parcs Canada conserve toutefois le pouvoir d'approbation des plans et de la réglementation communautaires de Banff, de même que des plans communautaires et de la planification et de l'aménagement du territoire de Jasper.
- x. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xi. Comptes publics du Canada 2017, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xii. Cadre pangouvernemental, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- xiii. États financiers non audités de l'Agence Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs>
- xiv. Loi sur l'Agence Parcs Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- xv. Loi sur les parcs nationaux du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- xvi. Loi concernant le parc urbain national de la Rouge, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/index.html>
- xvii. Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- xviii. Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-7.3>
- xix. Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3>
- xx. Règlement sur les canaux historiques, en vertu de la Loi sur le ministère des Transports, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/>
- xxi. Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- xxii. Loi sur la protection des phares patrimoniaux, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- xxiii. Loi sur les espèces en péril, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- xxiv. InfoBase du SCT, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html>
- xxv. Renseignements supplémentaires, <http://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rrm-drr/03312017/ts-st>
- xxvi. Rapport sur les dépenses fiscales, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>